

# MADAGASCAR

## REVUE DE PRESSE - MARS 2022

### Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Affaires nationales .....	1
▶ Diplomatie, guerre en Ukraine .....	4
DROITS HUMAINS – GOUVERNANCE .....	8
▶ Insécurité, dahalo, enlèvements, albinisme.....	9
▶ Justice, prisons .....	9
▶ Gouvernance .....	11
▶ Droits des femmes, droits de l'enfant .....	14
▶ Migrations .....	15
▶ Santé - Covid-19.....	16
ÉCONOMIE - SOCIAL.....	17
▶ Ressources naturelles, foncier .....	17
▶ Saison cyclonique.....	19
▶ Environnement, aménagements.....	21
▶ Economie – Social .....	23
▶ Coopération, bailleurs de fonds.....	26

### POLITIQUE

#### ▶ Affaires nationales

**01/03 - « Nomination d'ambassadeurs : retard et manque de transparence », selon La Gazette.** Plus de deux mois après le dépouillement des dossiers de candidature, on est encore en attente des nominations à ces postes. Le dépouillement des dossiers remonte au mois de décembre 2021, après l'appel à candidature du 11 novembre. Un retard qui, pour le quotidien, s'expliquerait par le népotisme et la corruption qui règnent dans le traitement de ce dossier sensible. Une situation déjà rencontrée pour la nomination des ministres titulaires de départements stratégiques comme les mines et la justice.

**01/03 - La CENI a procédé à l'arrêtage provisoire de la liste électorale révisée.** 381.601 nouveaux électeurs ont été ajoutés sur la liste et 180.039 en ont été retranchés. Ce qui, en se basant sur la liste de 10.512.419 électeurs inscrits lors de la révision clôturée en mai 2021, donne un nombre total de 10.712.981 électeurs inscrits. L'arrêtage définitif est prévu le 15 mai 2022, après une phase de vérification auprès des fokontany. La liste ne devrait plus être rouverte qu'en décembre pour la révision annuelle 2022-2023.

**05/03 - Refonte de la liste électorale : « Le ministère de l'intérieur devrait se prononcer », selon le Kmf/Cnoe :** « Si nous voulons des élections acceptées par tous, avec l'apaisement de surcroît, il n'y a que la refonte totale de la liste électorale qui est la solution ». L'entité invite ainsi le gouvernement à prendre une décision dans ce sens. Elle estime qu'il revient à la CENI d'avancer cette proposition au ministère de l'intérieur. « La loi ne relève pas de notre rôle, notre rôle c'est de l'exécuter », rappelle le premier vice-président de la CENI.

**02/03 - Présidentielle de 2023 - Christian Ntsay se déclare non-candidat.** « Je ne suis pas candidat maintenant et je ne serai pas candidat en 2023. J'espère avoir été clair là-dessus », a déclaré le premier ministre pour démentir les bruits qui se sont répandus sur les réseaux sociaux. Les affirmations concernant les ambitions présidentielles du numéro 2 de l'exécutif interviennent alors que l'opportunité d'un remaniement, voire d'un changement de gouvernement, est de plus en plus évoquée.

**10/03 - Remaniement imminent du gouvernement.** Sept mois après leur nomination, l'heure de l'évaluation de chaque ministre a sonné, mentionne un communiqué de la présidence. Un remaniement prévisible depuis différents couacs au sein du gouvernement ces dernières semaines. Outre le nom de Tinoka Roberto, dont l'éviction serait inévitable après sa bourde lors d'une conférence de presse où il a évoqué l'interdiction des valises à roulettes et des ordinateurs portables en forme de bagage à main, quelques noms de ministres sont annoncés comme sur le départ, certains parce qu'ils ont failli à leurs missions. Ainsi, pas moins de 4 nouveaux ministres devraient faire leur entrée. Deux d'entre eux vont occuper les postes vacants : le ministre de la justice et le ministre de mines et ressources stratégiques. La nomination du prochain ministre de la justice reste très attendue. Herilaza Imbiki, acculé à la démission après que son nom ait été cité dans une affaire de racket, suscitait pourtant de l'espoir pour beaucoup. Dans cette nébuleuse affaire, les noms des ministres des transports et de la sécurité publique auraient également été cités. Enfin, les polémiques autour de la ministre de la communication et de la culture sur sa vie privée et les tensions entre la ministre de l'environnement et du développement durable et la vice-ministre chargée de la reforestation d'ont, entre autres, ponctué les sept derniers mois.

**11/03 - « Le secteur minier attend un ministre taillé sur mesure », titre L'Express.** Christian Ntsay sera-t-il délesté du ministère des mines et des ressources stratégiques dont il assure l'intérim depuis le 17 août 2021 ? Plusieurs dossiers sensibles attendent en tous cas le nouveau titulaire. À commencer par le projet de Code minier, serpent de mer à soumettre à l'appréciation des parlementaires. Il reste aussi à trouver une issue à la situation de blocage de la Kraoma SA. La hausse soudaine du prix à la tonne du nickel, 100 000 dollars, atteste que les ressources minérales peuvent être le fer de la relance de l'économie nationale. Autre crise à gérer : la poursuite ou l'arrêt de l'exploitation de l'ilménite de Ranobe par Base Toliara. Les pros et antis s'affrontent désormais sur le front politique. Une décision qui pourrait avoir des conséquences sur la présidentielle de 2023 dans le Sud. Enfin, les exploitants de la filière aurifère haussent le ton et attendent la reprise des exportations et la levée du gel de l'octroi des licences.

**12/03 - Remaniement : le MMM de Hajo Andrianainarivelo se met à l'écart.** Le ministre de l'aménagement du territoire et des services fonciers ne fera pas partie du prochain gouvernement. Il explique que « *la composition actuelle et future du gouvernement ne remplit pas les conditions que le MMM estime importantes pour développer le pays* ». Hajo Andrianainarivelo indique toutefois que son parti ne se positionnera pas en tant qu'adversaire d'Andry Rajoelina. « *Nous faisons partie de ceux qui ont fondé le régime actuel* », a-t-il rappelé. Tous les signes indiquent cependant qu'il se prépare pour la prochaine présidentielle. Le MMM est au nombre des partis soutenant Andry Rajoelina, avec le parti Vert d'Alexandre Georget, Freedom de Lalatiana Rakoton-drazafy, qu'elle représente elle-même dans le gouvernement, l'Arema de l'ancien président Didier Ratsiraka, représenté par l'une de ses filles dans l'équipe de Christian Ntsay. *Midi* relève qu'une autre divergence avec le pouvoir est apparue récemment au sujet de la crise ukrainienne. Le parti de Hajo Andrianainarivelo a en effet « *condamné l'invasion russe en Ukraine car elle viole le droit international* ».

**16/03 - Hajo Andrianainarivelo, président du MMM, est parti pour l'Europe. L'objet du voyage est jalousement gardé par son entourage.** Le MMM a pris ses distances vis-à-vis du pouvoir notamment à propos de la guerre en Ukraine. Hajo Andrianainarivelo et son parti ont choisi de condamner fermement la Russie. L'offensive « *viole les conventions et les droits internationaux et n'apporte aucun intérêt pour le monde* » ont-ils soutenu.

**14/03 - Le remaniement annoncé comme imminent n'a pas encore eu lieu.** « *Il y a des négociations qui n'en finissent pas. Des ministres qui ne veulent pas quitter leur place, des politiciens qui font pression...* », a confié une source proche de la primature. « *L'appel fait par le secrétaire d'État auprès du ministère de la défense, chargé de la gendarmerie, le général Serge Gellé concernant la nécessité pour les membres du gouvernement d'accepter la décision du président de la République n'est pas resté inaperçu et semble confirmer la confusion au sein du régime* », écrit *Tribune*. « *Comme toujours, il y a des ministres qui ne souhaitent pas quitter le navire, pour diverses raisons. De l'autre côté, il y a ceux qui estiment avoir beaucoup donné et porté le président au pouvoir et qui n'acceptent pas facilement de partir* », analyse un ancien directeur de la communication d'une institution, qui souhaite garder l'anonymat. Les ministres présentés par les partis qui ont noué une alliance avec le parti du président seraient particulièrement concernés. *Midi* écrit : « *Le chapelet de scandales, de bévues, a fini par plomber l'élan du début du mandat des tenants du pouvoir. Voilà qu'ils sont à la croisée de leur parcours : soit continuer sur la lancée adoptée depuis trois ans, soit avancer vers d'autres voies. La présidente de l'Assemblée, ténor du parti majoritaire, persiste [à penser] qu'il faut s'en tenir à celles tracées par le président, à savoir ses 13 velirano (axes stratégiques). Le remaniement dicté par le contexte doit élaguer ceux qui veulent se mettre en marge du chemin tracé. Hors de cette ligne, point de salut.* »

**15/03 - « Le bilan du 3e gouvernement de Christian Ntsay est négatif », juge le père Prospère Ratomananarivo, directeur du quotidien catholique Lakroa.** En arriver à un changement de gouvernement

en seulement 7 mois est un signe d'inefficacité, regrette-t-il. Pour l'homme d'Eglise, il serait déjà trop tard pour le président de la République. À un an de la présidentielle, il n'y a, selon lui, presque plus d'espoir de changement radical. « *Qui est-ce qui veut encore y entrer [dans ce gouvernement] ?* », se demande-t-il, estimant que le pouvoir se trouve acculé, avec, entre autres, de multiples couacs en son sein.

**17/03 - Le nouveau gouvernement composé de 30 membres, dont 9 femmes<sup>1</sup>.** Deux portefeuilles, le vice-ministère en charge de la jeunesse et celui chargé de la reforestation, ont été supprimés. Deux anciens ministres, Richard Randriamandranto (aux affaires étrangères) et Fidiniavo Ravokatra (au ministère de l'eau), réintègrent le gouvernement. Cinq nouveaux ministres font leur entrée, deux changent de portefeuille. Au final, pas de grand chamboulement : le chef de l'État conserve sa garde rapprochée et son premier ministre. À la justice, le ministre démissionnaire Herilaza Imbiki (suite à des soupçons de corruption) a été remplacé par le magistrat François Rakotozafy. C'est lui qui avait assuré la présidence de la Cour électorale spéciale en 2013 au sortir de la Transition. « *Les principaux ministres qui ont fait parler d'eux ces dernières semaines semblent avoir bénéficié de la clémence du chef de l'État* », relève RFI. Pour Tribune, « *avec cette nouvelle composition, (...) il semble que le chef de l'Etat n'ait pas eu trop le choix après les marchandages et tractations politiques de ces derniers jours.* »

Le franco-malgache Patrick Rajoelina n'occupera plus le poste de ministre des affaires étrangères. Il cède sa place à Richard Randriamandranto, ancien ministre de l'économie et des finances, et ancien fonctionnaire du Comesa. Marie-Orléa Vina, ministre de l'environnement et du développement durable, est la cadette du gouvernement. Elle est fraîchement diplômée en science de l'environnement et développement local de l'université Paris-Nanterre. Elle a occupé plusieurs postes au sein du ministère français de l'écologie.

**24/03 - Roland Ratsiraka sort de son silence et remet en cause l'évaluation qui a conduit à la mise en place du nouveau gouvernement.** « *C'est du cinéma* », affirme-t-il. Selon lui, certains ministres ne méritaient pas d'être reconduits si une évaluation correcte avait réellement été effectuée. Egard Razafindravahy, ministre de l'industrie, du commerce et de la consommation, est le premier sur la liste. Il lui est reproché d'avoir été incapable de stabiliser les prix des produits de première nécessité. « *Les autres ministres qui ont fait leur retour et ceux qui ont échoué dans leurs départements et à qui l'on confie un autre, témoignent également de cette mise en scène* », poursuit le député, ancien maire de Toamasina. Sept départements n'ont pas de directeur général ou sont dirigés par des intérimaires. « *Ce n'est pas normal (...) et cela témoigne de la mauvaise gouvernance dont les dirigeants font preuve* », a indiqué Serge Zafimahova. Des dysfonctionnements dans différents départements sont ainsi à signaler, a-t-il enchaîné, en montrant du doigt la Jirama. Une opinion que Roland Ratsiraka partage. « *On donne les postes à des amis et à ceux qui ont fait le 'tolona'* », a-t-il souligné, tout en indiquant que *cela ne se fait pas et que Rajoelina n'a pas d'hommes et de femmes compétents.* »

**17/03 – « Le ministère de la justice verrouillé par les magistrats », titre La Gazette.** Peu avant la composition du nouveau ministère, les personnels de justice (avocats, notaires, huissiers, greffiers pénitenciers...), avaient fait savoir que le poste de ministre de la justice ne devrait pas toujours être réservé aux magistrats. L'actuel président du Syndicat des magistrats de Madagascar (SMM), Mbitanarivo Andriantsihorisoa, continue de défendre le contraire. Dans un post sur son compte Facebook, il affirme que Madagascar ne doit pas suivre ce qui se fait à l'étranger. Comme en France où le ministre de la justice est un avocat et non un magistrat. Le quotidien écrit : « *En tout cas, pour le moment, ce ministère est complètement verrouillé par les magistrats. Une situation qui ne promet donc rien de bon, en particulier dans la défense de l'Etat de droit, mais aussi et surtout dans le rétablissement de la confiance des justiciables envers la justice.* »

**12/03 - La HCC rejette la proposition de loi sur l'autonomie des universités. Le Seces Antananarivo proteste.** « *La promulgation de ce projet de loi est l'unique voie qui permette de valoriser les universités publiques et les centres de recherches pour être à la hauteur des établissements à l'étranger, et pour assurer la paix durable dans les universités publiques* », insiste le syndicat. Plusieurs points du projet de loi ne sont pas conformes à la Constitution, selon le président de la HCC, Florent Rakotoarisoa. La proposition de statut particulier, et donc d'immunité pour les enseignants de l'enseignement supérieur, la proposition d'accorder le pouvoir extraordinaire et exclusif aux présidents des universités de maintenir l'ordre public dans l'enceinte des universités, la proposition d'ouverture de comptes de dépôts de fonds au nom des universités par des présidents d'université ou des directeurs généraux, entre autres, seraient contraires à la Constitution. Le Seces Antananarivo convoque un Conseil national pour prendre des mesures strictes et proposer des solutions au gouvernement. Le syndicat proteste également contre des pratiques de corruption dans les procédures de recrutement d'enseignants.

**25/03 - Suite à la décision de la HCC d'invalider la loi sur l'autonomie des universités, le SECES a annoncé une suspension des activités des enseignants durant deux jours.**

<sup>1</sup> Liste complète : <https://actu.orange.mg/de-nouvelles-tetes-integrent-le-gouvernement-christian-ntsay/>  
<https://www.madagascar-tribune.com/Remaniement-Andry-Rajoelina-compose-du-neuf-avec-des-vieux.html>

**25/03 - Réconciliation nationale - Le CFM octroie quatorze amnisties.** Les bénéficiaires sont des personnes classées parmi les « *détenus politiques* », des personnalités interpellées dans le cadre des différents événements politiques qui ont marqué le pays. Sur les 20 dossiers examinés au cours de cette assemblée générale trimestrielle du CFM, 14 ont été déclarés recevables et pouvant bénéficier de la mesure, 4 ont été rejetés et 2 déclarés comme ne pouvant pas bénéficier de l'amnistie... faute de condamnation. S'agissant des demandes de réparation de carrière, 5 dossiers ont été traités, dont 3 ont été reconnus valides. L'objectif du CFM est d'achever sa mission de réconciliation avant les prochains rendez-vous électoraux.

**26/03 - En clôture de sa première session de l'année, le CFM dénonce les conflits internes dans les rangs des responsables étatiques qui grippent les rouages administratifs et plombent les actions de développement.** « *Les rapports de nos démembrements dans tout le pays font état de faits honteux qui ont pour effet de perturber la bonne gestion des affaires étatiques. Il s'agit des conflits internes aux tenants du pouvoir et des responsables à tous les niveaux* », déclare son président, Alphonse Maka. Des dissensions internes qui, dans plusieurs cas, sont étalées sur la place publique et les réseaux sociaux. À l'entendre, ces disputes découlent de conflits de compétences ou de luttes de pouvoir. Les luttes intestines pour rester dans les allées du pouvoir durant la période qui a précédé le dernier remaniement du gouvernement, par exemple, a amené certains à brandir la question des origines ethniques.

**26/03 – D'anciens ministres et parlementaires forment leur association.** Les membres, dirigés par l'ancien vice-ministre des affaires étrangères, Bary Rafatrolaza, sont principalement des ministres et élus proches de l'ancien président Hery Rajaonarimampianina. Si certains estiment que les membres cherchent à faire revenir au pouvoir l'ancien président, qui vit actuellement en France, d'autres indiquent qu'ils cherchent seulement à se faire une place sur l'échiquier politique à l'approche de la présidentielle de 2023. L'AAMP ou Association des anciens parlementaires et ministres, œuvrera dans le soutien et l'éducation des citoyens, soutient son président. *Tribune* écrit : « *Le contexte politique actuel, marqué notamment par les affaires de graves corruptions impliquant des anciens membres du gouvernement du régime actuel, et ceux de l'ancien régime, fait de cette jeune association la principale cible des citoyens las de la dilapidation des ressources du pays.* »

**30/03 - Célébration du 29 mars 1947.** *L'Express* écrit : « *75 ans après, que retient l'opinion des événements du 29 mars 1947 ? Malgré les efforts de l'État de rallumer chaque année la flamme patriotique, l'opinion semble de plus en plus se désintéresser de cette insurrection qui divise plus qu'elle rassemble. Beaucoup de choses restent à éclaircir sur cet événement dont la paternité est accordée au parti MDRM, mais cela ne semble pas être le cas. (...) La majorité de la population a fait le choix d'oublier l'histoire de leur pays et se consacrer aux problèmes existentiels qui l'assaillent au quotidien. Qu'est-ce que le 29 mars 1947 a changé a apporté de positif dans leur vie pour qu'ils respectent les martyrs ? Pire, leurs conditions de vie se sont nettement détériorées avec le retour à l'indépendance surtout après la fin de la néo-colonisation. Déclaré jour férié, chômé mais payé, le 29 mars ressemble aux autres jours de la semaine. (...) Aucun signe de recueillement pour se souvenir de ce douloureux passé. (...) En revanche, les prétendus anciens combattants du 29 mars 1947 semblent avoir signé un bail avec les décorations et courir les cérémonies de commémoration. À se demander quel âge avaient-ils en 1947 pour avoir encore 70 ans soixante-quinze ans après ? Une énigme que personne ne peut expliquer à part ces usurpateurs effrontés.* » Lors de la commémoration qui s'est tenue à Moramanga, le premier ministre Christian Ntsay a même annoncé « *la construction de logements pour les combattants nationalistes.* »

## ► **Diplomatie, guerre en Ukraine**

**01/03 - La guerre opposant les Ukrainiens et les Russes ainsi que la tension diplomatique qui en découle rattrapent Madagascar.** Les représentants de l'Allemagne, de la Corée, des États-Unis, de la France, du Japon, de la Norvège, du Royaume-Uni, de la Suisse et de l'Union européenne qui résident à Madagascar ont présenté au ministre des affaires étrangères, Patrick Rajoelina, une approche commune face à l'agression de la Russie. Ces diplomates encouragent Madagascar, comme d'autres pays africains, à condamner publiquement cette action. Le comportement agressif de la Russie constitue une menace pour l'ensemble de la communauté internationale et ses conséquences auront un impact sur le monde entier, ont-ils souligné. L'ensemble de la communauté internationale s'oppose aux actes violents, illégaux et déraisonnables sur le sol ukrainien, ont-ils affirmé. La Turquie a soutenu également cette démarche commune, bien que son représentant n'ait pas pu s'associer aux rencontres préparatoires.

**Quelques heures plus tard, l'ambassadeur de Russie, Andrey Andreev, a été reçu par le ministre des affaires étrangères,** déclarant : « *J'ai attiré l'attention sur l'inconsistance de la campagne anti-russe des pays occidentaux sur la situation en Ukraine. J'ai donné des explications détaillées sur les raisons pour lesquelles la Russie a mené une opération militaire spéciale pour protéger la République populaire de Donbass (RPD) et la République populaire de Lougansk (RPL)* ».

Le site *Kool Saina* écrit « *: Aucun pays acteur de ce conflit ne peut se vanter d'être tout à fait clean vis-à-vis de la situation. Bon courage à ceux qui devront prendre une décision au nom de Madagascar. Parce que la*

*politique de l'autruche peut fonctionner, mais pas pour longtemps, à moins d'être un pays puissant et riche. Or, les Malgaches ont choisi d'être pauvres et faibles en donnant leurs richesses aux autres. Il va falloir assumer les conséquences de ce choix. »*

**La situation reste très délicate, reconnaît une source auprès du ministère des affaires étrangères**, d'autant plus que l'opinion publique pousse les dirigeants à ne pas céder aux différentes pressions. La seule personnalité qui se soit exprimé (pour condamner cette agression) est le Père Pedro, dans une lettre ouverte à Vladimir Poutine<sup>2</sup>.

« **Guerre en Ukraine - La souveraineté nationale compromise** », titre **L'Express**, qui qualifie de « *frontale* » la démarche conjointe présentée à Patrick Rajoelina par les pays occidentaux : « *Sans ambages, elle demande à Madagascar de prendre position dans le conflit et de condamner publiquement, les actions de la Russie* », écrit le titre. « *Jusqu'ici, la Grande Ile ne s'est pas prononcée sur ce conflit. Il a d'autres priorités, notamment, la reconstruction des dégâts cycloniques. Une grande partie de l'opinion publique estime, d'autant plus, qu'il n'y a pas lieu de prendre position car cette guerre ne nous concerne pas. À la lecture de la missive, la démarche conjointe ne semble pas laisser le choix à la Grande Ile (...). En [la] plaçant dos au mur, ses initiateurs tendent à annihiler son droit souverain de décider librement de sa politique internationale et de sa position face aux faits internationaux. (...) Qu'avons-nous à gagner ou à perdre à prendre position ?* » Des voix rappellent que l'une des doctrines sur lesquelles la politique internationale malgache est basée est le non alignement. **L'Express** fait observer que certains de ces pays occidentaux se sont abstenus ou ont voté contre la rétrocession des îles Eparses. Le conflit en Ukraine mettrait ainsi en lumière les intérêts à géométrie variable de ceux qui pressent Madagascar à prendre position. « *Des analystes suggèrent de mettre dans la balance la question des îles Eparses. Le respect du droit international, de la souveraineté et de l'intégrité du territoire d'un Etat, oui, mais que le principe soit appliqué à tous, respecté par tous et partout* », conclut le quotidien.

Pour **La Vérité**, « *le mieux serait, pour Madagascar, de ne piper mot et de s'affairer à [régler] ses problèmes internes* » : reconstruction post-cyclonique et lutte contre l'inflation.

**02/03 - Le premier ministre, interpellé par les médias, a déclaré que « Madagascar ne condamne pas "l'opération militaire" menée par la Russie sur le territoire ukrainien** ». Et ce, malgré les vifs encouragements à le faire, prononcés par plusieurs chancelleries occidentales présentes sur la Grande Ile. « *Nous avons une politique établissant des relations avec tout le monde, que ce soit en Occident ou avec la Russie* », a rappelé Christian Ntsay. Une prise de position qui ne convainc pas le politologue Toavina Ralambomahay : « *On essaie de ménager la chèvre et le chou. Cette absence de choix révèle une pusillanimité ou un manque de courage de notre gouvernement pour soutenir soit l'un, soit l'autre. À la limite, on pourrait s'autoproclamer comme étant non-aligné. Ça pourrait être une politique – comme on l'a fait sous la 2e république de Didier Ratsiraka – mais encore faut-il le dire. Le non-alignement est une position politique franche, claire et non pas une stratégie d'évitement. Être non-aligné ne veut pas dire être neutre, inactif ou spectateur, mais veut dire trouver une solution pour agir vers la paix.* » Pour l'universitaire Juvence Ramasy, ce positionnement est le signe d'une diplomatie tous azimuts : « *Le fait que Madagascar adopte cette position de neutralité, c'est tout à fait louable. Elle n'est pas obligée de prendre parti pour un camp ou pour l'autre, ce qui lui permet dans le même temps de préserver ses intérêts de part et d'autre. Et ce n'est pas problématique. Toutefois, en tant que membre d'une organisation internationale telle que les Nations unies ou une organisation régionale comme l'Union Africaine, on doit être tenu au respect des règles de droit international notamment relatives au respect des frontières. Donc dans le cadre de cette invasion, le fait de ne pas condamner cette "opération militaire", comme ils l'appellent, c'est une position assez ambiguë.* » **RFI** observe que ces dernières années, la diplomatie russe s'est faite de plus en plus agressive et visible sur la Grande Ile. L'interférence dans l'élection présidentielle de 2018 étant certainement le premier des faits les plus marquants. Soutien de poids auprès des pays africains dans leur volonté d'émancipation des ex-puissances coloniales, la Russie est la seule nation à avoir affiché ouvertement son soutien en faveur de la rétrocession des Îles Éparses à Madagascar par la France.

**Tribune écrit** : « **Madagascar n'est pas le seul à choisir ce non-alignement.** Plusieurs pays africains ont préféré s'abstenir de condamner la Russie dans ce conflit et veillent à préserver leurs intérêts sans s'aliéner aucune des parties. La plupart ne souhaitent pas mettre à mal leur relation avec la Russie, sans non plus se fâcher avec les Occidentaux. Ce positionnement de Madagascar permet dans tous les cas de se garder d'une alliance trop exigeante avec les européens et de ne s'interdire aucun partenariat, et ainsi préserver sa souveraineté. »

**Le président du CFM, Alphonse Maka, sur la guerre en Ukraine** : « **Madagascar entretient des relations avec ces deux pays. Le pouvoir devrait faire attention lors de sa prise de décision. Nous sommes un**

<sup>2</sup> <https://www.madagascar-tribune.com/Le-Pere-Pedro-demande-a-Vladimir-Poutine-d-arreter-la-guerre-en-Ukraine.html>

**petit pays** ». Et de souligner à cette occasion : « *c'est le moment de revendiquer la restitution des îles Éparses* » et de reprendre les négociations.

**03/03 - La délégation de l'Union européenne se dit « déçue de la position du gouvernement de Madagascar » de ne pas se prononcer contre l'agression de l'Ukraine par la Russie.** Elle insiste sur la menace que le conflit représente pour « *la stabilité et la paix, non seulement en Europe mais du monde entier, y compris Madagascar* ». Madagascar s'est en effet abstenu de voter la résolution de l'assemblée générale de l'Onu qui « *déplore dans les termes les plus énergiques l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine* ». La Grande Ile fait partie des 35 pays qui n'ont pas voulu prendre position, à l'instar de la Chine, de Cuba, de l'Afrique du Sud ou de l'Algérie. Sur les 193 pays membres, la résolution a recueilli 141 votes pour et 5 votes contre (Russie, Bélarus, Erythrée, Corée du Nord et Syrie). « *La décision de la Grande Ile d'affirmer sa neutralité ne sera pas sans conséquence. Des représailles, essentiellement économiques, sont à prévoir, concède une source diplomatique dont fait état L'Express. Elles ne seront pas frontales, mais pourraient être distillées sur certains projets ou négociations futures* », ajoute-t-elle.

Pour *Tribune*, « *cette abstention relance le débat sur la question de l'influence russe lors des présidentielles de 2018. Même si le camp Rajoelina a déclaré avoir décliné l'aide de la Russie pour cette élection, cette position des autorités sème le doute.* » *La Gazette* rappelle que Madagascar a signé avec la Russie un accord de coopération militaire en septembre 2018, ce qui pourrait également expliquer la position de neutralité adoptée.

Pour *Midi*, « *la position de Madagascar est à l'image de son ambassade en Russie dont la juridiction s'étend à l'Ukraine mais pas seulement. Elle comprend également la Biélorussie qui est considérée comme un satellite du Kremlin. Trois pays à gérer pour la chargée d'affaires par intérim Judith Denise Tafangy.* »

**La Russie a transmis à la presse un communiqué qui expose son analyse de la crise Ukrainienne. L'UE fustige la « campagne de désinformation russe ».** La Russie parle d'une « *opération spéciale militaire* » alors que le camp des alliés de l'Ukraine atteste une « *invasion militaire russe* ».

« **Madagascar appelle toutes les parties à éviter de prendre des décisions irréversibles pouvant entraîner davantage de pertes humaines et des conséquences humanitaires incommensurables** », peut-on lire dans un communiqué du ministère des affaires étrangères. Les dirigeants malgaches expriment en outre leurs vives préoccupations quant aux conséquences de ce conflit sur l'économie mondiale déjà fragilisée par la crise sanitaire. « *Dans le contexte actuel, nous exhortons à la reprise des négociations pacifiques en privilégiant les voies diplomatiques et en cessant l'utilisation des armes et de la force* ». Madagascar, est-il rappelé, défend le respect du principe d'intégrité territoriale d'un État souverain et de ses territoires et prône, en toutes circonstances, les voies et moyens pacifiques à tout différend, afin que la zone de l'océan Indien demeure une zone de paix et de stabilité.

**04/03 - « La position de Madagascar de garder sa neutralité par rapport au conflit russo-ukrainien a suscité beaucoup d'incompréhensions et même de l'indignation au niveau de l'opinion publique », constate Midi.** En dépit des pressions exercées par les partenaires et bailleurs de fonds, la présence à maintenu sa position de retrait. Dans un communiqué elle déclare : « *Nous saluons tous les efforts diplomatiques et toute initiative visant à maintenir un dialogue constructif et des rapports concluants entre toutes les parties directement concernées, pouvant mener à une résolution pacifique, rapide et durable à ce conflit. Madagascar fait déjà face à de nombreux défis : la lutte contre la pauvreté, le développement du pays, la lutte contre la sécheresse et la famine, aujourd'hui conjugués avec les efforts de résilience et de reconstruction à la suite des cataclysmes naturels cycliques.* » La diplomatie malgache a décidé de renouer avec ce non-alignement qui avait été prôné dans les années 70, une décision qu'elle assume pleinement et dont elle mesure les conséquences, observe le quotidien. « *La position de la Grande Ile peut être discutée, mais elle est courageuse. Les dirigeants du pays doivent maintenant en mesurer la portée* », conclut-il. Les bailleurs traditionnels et les partenaires de Madagascar ont fait part de leur satisfaction de compter les Comores parmi les 141 pays qui ont adopté la résolution des Nations unies. L'expert malgache en relation internationale, Julien Radanoara, estime que des sanctions économiques et commerciales pourraient être appliquées à Madagascar, comme la décision de retarder ou traiter au compte-goutte les aides financières annoncées. *La Gazette* estime que les pays qui soutiennent l'Ukraine « *ne doivent surtout pas conditionner leur aide à la Grande Ile à sa position sur ce conflit, car ce serait un odieux chantage et une négation de la neutralité assumée de l'Etat malgache qui est en droit de défendre ses intérêts géopolitiques à sa façon.* »

**L'ambassade de Russie à Madagascar lance sa plateforme médiatique à l'intention des Malgaches. « Nous allons y partager les actualités des médias russes en français », a-t-elle lancé sur sa page Facebook.** L'ambassade dénonce « *une fausse campagne médiatique lancée par les Occidentaux pour discréditer la Russie dans le cadre des événements ukrainiens* ». Sa propre campagne intervient également après que les médias russes comme *RT* et *Sputnik* ont été interdits dans certains pays européens.

**05/03 - « Guerre en Ukraine : Madagascar, non-aligné mais pas épargné », titre Midi.** Le problème d'approvisionnement en denrée alimentaire sera probablement l'une des conséquences les plus graves de cette situation. La hausse des cours du pétrole et du gaz aggravera l'inflation déjà conséquente qui frappe les denrées alimentaires mondiales. En définitive, écrit l'universitaire Juvence Ramasy, « *cela pourrait avoir des conséquences désastreuses sur l'insécurité alimentaire dans de nombreux pays, notamment sur le continent africain qui dépend des approvisionnements alimentaires russes et ukrainiens.* » Pour *L'Express*, Madagascar est une victime collatérale du conflit.

**05/03 – L'UE attentive à la position des partenaires dans le conflit ukrainien.** Sergiusz Wolski, chargé d'affaires par intérim de la délégation de l'UE déclare : « *l'agression de la Russie contre l'Ukraine est un point tournant de l'histoire récente [...] Il va donc de soi que la position qu'un pays adopte actuellement est soigneusement notée. Toutefois, il est bien sûr trop tôt pour dire dans quelle mesure ces questions auront un impact, et encore moins de quelle nature, sur les relations entre les États et les parties concernées.* »

**10/03 - Condamnation contre la Russie : l'UE relance Madagascar.** « *Il y a une grave violation des principes de droit international dans le cadre de l'invasion russe en Ukraine* », a réitéré Giovanni Di Girolamo, ambassadeur de l'Union européenne alors que le gouvernement persiste à ne pas vouloir prendre position. Le diplomate affirme que la « *neutralité* » adoptée par le gouvernement a « *déçu* » les Européens. « *Nous n'allons pas faire des rétorsions ni des pressions contre Madagascar*, a cependant affirmé Giovanni Di Girolamo. *Nous allons miser sur le dialogue et les explications sur l'importance de la condamnation commune contre la Russie* ». « *Quand le pays a revendiqué les Îles Eparses, aucun pays n'a osé se lever pour soutenir Madagascar* », a rétorqué Florent Rakotoarisoa, président de la HCC, pour justifier la position malgache. « *Il ne faut pas comparer des choses incomparables* », a répliqué l'ambassadeur. « *La question des Îles Éparses est un sujet de contentieux. Il ne faut pas mettre sur le même niveau une revendication territoriale et une invasion armée* », a-t-il poursuivi, mais « *il est illusoire de penser que ce qui se passe actuellement en Europe n'aura pas d'impact sur Madagascar* », a averti le chef de la section politique de la délégation de l'UE. Son économie sera lourdement impactée par la conjoncture internationale.

**10/03 - Selon *La Gazette*, l'UE n'a pas tardé à sanctionner la Grande Ile après son refus de condamner l'invasion russe de Ukraine.** Le projet de réhabilitation du tronçon Tolagnaro-Ambovombe de la RN13, un engagement ferme du chef de l'Etat lors de sa campagne présidentielle, pourrait faire les frais de cette situation, sous couvert de difficultés techniques et administratives imposant le report du lancement des travaux.

**14/03 - La guerre russo-ukrainienne risque d'avoir de impacts très négatifs sur la sécurité alimentaire en Afrique et à Madagascar,** selon le directeur scientifique de la Fondation FARM et chercheur associé à LAM-Sciences Po Bordeaux, Matthieu Brun. Cela pourrait se traduire par des risques politiques, de potentielles crises sociales, voire des émeutes. Cette guerre, qui est une catastrophe humanitaire pour le peuple ukrainien, et une vraie menace pour la paix mondiale. Elle a aussi pour conséquence de faire passer certains sujets au second plan, comme celui des impacts du changement climatique sur les agricultures du monde et en particulier celle de Madagascar. Le pays a connu de graves sécheresses dans le Sud, causées par le changement climatique et ce sujet ne peut être éclipsé alors même que le pays est aussi confronté à des tempêtes tropicales. Avant même l'offensive russe les prix des matières premières agricoles comme le blé et le colza mais aussi le prix des fertilisants, des engrais azotés, étaient déjà très hauts. L'augmentation des prix alimentaires à la suite de l'invasion russe vient donc amplifier une hausse qui dure depuis un an et demi et qui met déjà en péril la sécurité alimentaire mondiale. À Madagascar, les céréales produites en mer Noire y sont moins consommées que dans d'autres pays d'Afrique. Madagascar importe peu de denrées de Russie ou d'Ukraine. Ses importations viennent en majeure partie de Chine, d'Inde, de Malaisie, du Brésil mais aussi d'Égypte. C'est principalement du riz qui est importé, environ 400 000 tonnes, contre une production annuelle de 5 millions. Madagascar importe un peu de blé, 50 000 tonnes, depuis la Russie. Madagascar importe peu d'huile de tournesol depuis la région de la mer Noire. S'il peut exister un risque pour Madagascar vis-à-vis de ce conflit, il se situe sur les conséquences au niveau des marchés mondiaux, avec par exemple les barrières aux échanges que certains Etats peuvent mettre en place pour se protéger. Le risque est que certains États cessent d'exporter. Autre risque : la volatilité des prix et donc la possible augmentation des prix de denrées essentielles comme le riz, très néfaste pour la sécurité alimentaire. De plus, le PAM distribue de l'aide alimentaire dont une partie provient des régions de la mer Noire. La hausse des cours des hydrocarbures et donc des engrais constitue également une menace sérieuse.

**21/03 - La restitution des îles Eparses reste d'actualité, selon le nouveau ministre des affaires étrangères, Richard Randriamandranto.** Le mode opératoire que le nouveau chef de la diplomatie tente de mener ne semble pas être différent de celui qui a déjà été mis en œuvre depuis plusieurs années. « *L'argument principal reste pour nous [l'application] de la résolution des Nations unies* », a-t-il indiqué. A ce jour, aucune suite n'a été donnée aux travaux de la commission mixte, depuis sa première réunion, en novembre 2019.

Richard Randriamandranto estime que la guerre en Ukraine pourrait changer le cours de la géopolitique mondiale. Le combat mené par la Grande Ile dans ce dossier des îles Eparses pourrait prendre une nouvelle tournure, affirme-t-il. « *La météo diplomatique actuelle est changeante à cause de la guerre en Ukraine* », cela pourrait affecter les négociations, d'autant plus que Madagascar n'a pas adopté la résolution condamnant l'intervention russe.

**25/03 - L'Assemblée générale des Nations unies s'est prononcée en faveur d'une résolution sur les conséquences humanitaires de l'agression contre l'Ukraine. Madagascar s'est de nouveau abstenu,** ainsi que 38 autres pays. La résolution a été adoptée par 140 pays, 5 ont voté contre.

**28/03 - L'ambassadeur de Russie, Andrey Andreev, annonce avoir exprimé sa gratitude pour la position « équilibrée » prise par Madagascar sur la situation en Ukraine** lors de sa rencontre avec le ministre des affaires étrangères, Richard Randriamandranto.

**28/03 - La Gazette justifie la neutralité de Madagascar par rapport à la guerre en Ukraine.** « *Les pays occidentaux ont une position contradictoire à l'égard de la Russie. D'un côté, ils aspirent à la fin des hostilités mais d'un autre, ils vendent des armes à l'Ukraine. Dans ces conditions, pourquoi l'Union Européenne rapproche-t-elle aux autorités malgaches de privilégier la paix et le dialogue ? Après la trop longue période coloniale, la Grande Île a le droit de jouir de sa souveraineté et d'exercer celle-ci selon ses intérêts propres. La population malgache est pauvre mais Madagascar est un pays indépendant. Madagascar a peu de relations avec l'Ukraine. En revanche, elle a des liens étroits qu'elle entend préserver avec la Russie. En proie avec de grandes difficultés internes, la Grande Ile n'a pas les moyens de se fâcher avec la Russie. Si le conflit entre la Russie et l'Ukraine a donné un nouveau souffle à l'OTAN, elle a également offert un nouvel élan au Mouvement des non-alignés (MNA). (...) Une organisation internationale qui compte 120 Etats membres, dont Madagascar. (...) Il n'est pas question que Madagascar se désolidarise du Mouvement des non-alignés pour prêter allégeance à l'Union Européenne et redevenir un protectorat français.* »

## **DROITS HUMAINS – GOUVERNANCE**

**05/03 - Région Diana - L'Observatoire régional des droits de l'homme a vu le jour,** suite à un cycle de formation entamé en septembre 2021. « *Les systèmes régionaux des droits de l'homme renforcent la protection et l'exercice des droits de l'homme en prenant en compte des considérations régionales, telles que des coutumes, des valeurs, une culture et des pratiques régionales partagées.* », écrit L'Express. Cette structure, pilotée par des jeunes, relève du projet « *Rary Aro Mada, soutien à la protection des jeunes défenseurs des droits de l'homme et consolidateurs de la paix, gage de la paix sociale et de la cohésion communautaire* » initié par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme et la Plateforme nationale des organisations de la société civile (PNOSC). Le projet est financé par le Fonds pour la consolidation de la paix (PBF). L'Observatoire aura pour mission d'assurer une surveillance du respect des droits de l'homme en récoltant et analysant les informations recueillies, transmises ensuite au Comité de paix régional et à l'Observatoire national. Il documentera les cas de violations à travers des investigations et missions d'enquêtes tout en menant des campagnes de plaidoyer pour la protection et la promotion des droits de l'homme au niveau régional.

**28/03 - La société civile monte au créneau concernant les arrestations de lanceurs d'alerte<sup>3</sup>.** Elle estime que ces dernières années ont été marquée par les arrestations de plusieurs défenseurs des droits humains et lanceurs d'alerte, accusés de diffamation, de cybercriminalité, de provocation à la haine envers le gouvernement ou encore d'atteinte à la sécurité publique et d'incitation à enfreindre les lois. Et de citer notamment le procès intenté en novembre 2021 à l'encontre de Ravo Ramasomanana qui alerté sur des détournements de fonds anti- Covid-19 et des faits de corruption au sein du ministère de la santé. Plus récemment, dans sa déclaration du 15 mars concernant la découverte de poissons morts, échoués sur les rives du lac Emanakana à Taolagnaro, l'ancienne ministre de l'environnement avait expressément menacé d'arrêter les leaders de la société civile qui avaient appelé à une meilleure prise de responsabilité des autorités face aux conséquences des opérations de QMM. Cette menace avait été justifiée par le fait que certains d'entre eux, basés à Antananarivo, ne connaîtraient pas les réalités locales. *Midi* rappelle que dans ces deux cas la suite des événements a donné raison aux lanceurs d'alerte et qu'il ne s'agissait en aucune façon de diffamation ou d'atteinte à l'ordre public. Ces événements seraient le signe d'un rétrécissement de l'espace civique et démocratique à Madagascar, avec l'utilisation abusive des dispositions légales relatives à la sécurité nationale et à la cybercriminalité. Dans un tel contexte, les organisations de la société civile rappellent que l'État se doit de reconnaître que les défenseurs des droits humains jouent un rôle important et légitime dans la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit, à l'instar de tous les États qui ont ratifié les différentes conventions

<sup>3</sup> Cf. Blog Justmad - <https://p5.storage.canalblog.com/57/35/448497/130973673.pdf>

internationales relatives aux droits de l'homme ainsi que d'autres instruments tels que la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, l'Accord de Paris et la Convention sur la diversité biologique.

**29/03 - Publication du rapport mondial d'Amnesty International 2021/2022. Extrait Madagascar<sup>4</sup>**

## ► Insécurité, dahalo, enlèvements, albinisme

**02/03 - Marovoay. - Munis de fusils, 60 dahalo ont ramené trois corps de leurs comparses abattus lors de l'attaque d'un village. Ayant pris 15 otages, ils ont réclamé 50 zébus et 200 millions Ar en guise de réparations.** Des éléments de la circonscription interrégionale de gendarmerie de Mahajanga ont été dépêchés pour reprendre le contrôle de la situation. Les pourparlers ont été laborieux. Les dépouilles ont été conduites dans un village de la communauté Antandroy.

**15/03 - Maintirano : des listes électorales dérobées par des dahalo.** Des représentants de la CENI qui étaient à bord de cinq motos ont été victimes d'une attaque à 50 km de la ville. Ils avaient pour mission d'apporter les listes électorales de plusieurs communes du district. Le président d'une commission électorale de commune a été blessé et hospitalisé.

**01/03 - Des experts des droits de l'homme des Nations unies exhortent Madagascar à prendre des mesures immédiates pour protéger les personnes atteintes d'albinisme<sup>5</sup>,** alors que des informations font état d'attaques et de meurtres dans le pays. Plus d'une douzaine d'enlèvements, d'attaques et de meurtres ont été signalés au cours des deux dernières années dans diverses régions de Madagascar. Le nombre authentique d'attaques est probablement plus élevé et pourrait augmenter. « *Nous comprenons que le pays est actuellement confronté à d'immenses défis à la suite des cyclones Ana et Batsirai, de la pandémie de Covid-19 et des effets dramatiques de la sécheresse dans le Sud*, ont-ils déclaré. *Mais c'est précisément pour cela qu'une protection urgente est nécessaire pour les personnes atteintes d'albinisme. Ces attaques sont alimentées par des croyances mythiques selon lesquelles les rituels peuvent apporter une meilleure fortune. La situation économique désastreuse du pays pourrait constituer un terrain fertile pour une augmentation des violations des droits de l'homme à l'encontre des personnes atteintes d'albinisme* », ont-ils ajouté. « *Les efforts humanitaires doivent également tenir compte des besoins spécifiques des personnes atteintes d'albinisme qui sont affectées de manière disproportionnée par la situation dans le pays* », ont noté les experts. Ils ont également souligné la nécessité d'accorder la priorité aux programmes d'éducation et de sensibilisation à la situation critique des personnes atteintes d'albinisme afin de contrer les mythes qui ont conduit à leur assassinat.

**08/03 - L'Unicef interpelle les autorités sur les violences envers les enfants albinos.** Dans un communiqué relatif à la recrudescence des enlèvements et des tortures envers les enfants albinos, notamment dans la partie Sud, l'organisation « *rappelle fermement que tout enfant a droit à la vie quel que soit sa différence et dénonce ces faits constituant une violation grave des droits de l'enfant* ». Le 4 mars, dans la commune de Berano à Amboasary Atsimo, le corps sans vie et mutilé d'un enfant de 6 ans atteint d'albinisme a été retrouvé. Dans le passé, pas moins de cinq cas d'enlèvements d'enfants albinos de moins de 12 ans ont également été signalés, notamment depuis septembre 2021. Des informations corroborées ont par ailleurs permis d'établir que les auteurs de ces actes criminels sont motivés par l'argent, car les enfants seraient vendus aux individus qui se livrent à des pratiques fétichistes. Une évaluation succincte de l'insécurité dans le Sud réalisée en janvier, a confirmé l'existence de perceptions et de croyances qui encouragent l'enlèvement, le vol et le trafic d'organes des enfants atteints d'albinisme. Cet appel rejoint les recommandations formulées à l'intention de Madagascar par le Comité des droits de l'enfant en février 2022. Ces pratiques seraient d'origine africaine et auraient été introduites à Madagascar il y a une dizaine d'années.

**27/03 - Ambalavao : Un enfant albinos libéré des mains de ses ravisseurs. Sept personnes ont été arrêtées.**

## ► Justice, prisons

**14/03 - « La justice populaire est une pratique qui est entrée dans les mœurs et semble laisser indifférents les Malgaches »,** s'alarme *Midi*. La société malgache a profondément évolué avec la détérioration de

<sup>4</sup> <https://p5.storage.canalblog.com/59/06/448497/130973455.pdf>

Rapport complet : [https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr/da3b75d5-e48d-4298-943a-ea551de2f835\\_Rapport-annuel-Amnesty-2021-FR.pdf](https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr/da3b75d5-e48d-4298-943a-ea551de2f835_Rapport-annuel-Amnesty-2021-FR.pdf)

<sup>5</sup> Cf Blog Justmad - <https://p1.storage.canalblog.com/20/95/448497/130815812.pdf>  
<https://news.un.org/fr/story/2022/03/1115352>

ses conditions de vie. La liste des quartiers où la population se rue sur les malfaiteurs s'allonge. « *Le lynchage est devenu une pratique qui ne dérange plus les Tananariviens* », conclut le titre.

**10/03 - Madagascar doit quintupler le nombre des tribunaux de première instance pour être aux normes.** « *Nous disposons de 42 tribunaux de première instance. Nous avons besoin de 218 TPI pour être aux normes* », souligne Salohy Randrianarisoa, directrice des affaires judiciaires, des études et des réformes au ministère de la justice. « *Selon les normes, une juridiction devrait s'occuper de 100.000 habitants. Nous en sommes encore très loin* », alerte-t-elle. Madagascar compte 980 magistrats pour les trois ordres et il n'y a pas eu de recrutement depuis 2018 en raison notamment d'une affaire de corruption au concours d'entrée. Le ministère a cependant annoncé quelques mesures pour faire face aux besoins des justiciables et de la société. Il promet, entre autres, le recrutement de 100 magistrats, de 200 greffiers ainsi que la mise en place des tribunaux administratifs et financiers dans les 23 régions. Pour l'heure, ceux-ci ne sont implantés que dans les ex-chefs-lieux de province.

**24/03 - Un recrutement massif de 1 200 employés est annoncé au sein du ministère de la justice.** L'objectif, selon la présidence, est d'assurer le bon fonctionnement des juridictions et de rétablir la confiance des justiciables. Ainsi, 100 élèves magistrats, 200 élèves greffiers, 20 inspecteurs des administrations pénitentiaires, 50 élèves greffiers-comptables, 50 éducateurs spécialisés et 700 agents pénitentiaires seront recrutés par concours. « *Encore faut-il que ces différents concours soient sécurisés contre les risques de corruption* », note *Tribune*. En mars 2018, les copies des candidats, les procès-verbaux et le dossier relatif au concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature faisant l'objet d'enquêtes pour suspicion de corruption avaient été brûlés. A l'époque, la CNIDH avait demandé que la session soit annulée si les suspicions de corruption étaient avérées, et que les responsables, y compris les personnalités coupables de pressions pour l'admission des candidats, soient sanctionnés et les sanctions rendues publiques. En décembre 2019, six personnes ont été placées en détention préventive mais aucune suite n'a été donnée à l'affaire. Les concours d'entrée ont par la suite été suspendus et n'ont repris qu'en 2021.

**04/03 - Le procès des quatre personnes présumées complices de l'évasion d'Eddy Maminirina dit « Eddy bois de rose » aura lieu le 11 mars.** Les trois ressortissants « *karana* » et le Malgache ont été placés sous mandat de dépôt à la maison de force de Tsiarahy. Ils ont été interpellés le 25 février par le service de surveillance du territoire. Eddy Maminirina est un opérateur économique qui a fait fortune dans le trafic de bois précieux. Il a bénéficié de protections par les régimes successifs mais en février 2019 il a été arrêté par les forces de l'ordre, à Ivandry, et conduit à Tsiarahy. En octobre 2021, Eddy Maminirina a été accusé de tentative d'évasion. Une évacuation hospitalière lui avait été accordée par la justice mais il a quitté la salle de soins et a été accusé de « *tentative d'évasion* », écopant de deux ans de prison ferme. Cette affaire a provoqué un mouvement de contestation du personnel de l'hôpital HJRA suite à l'accusation de deux médecins, dont le professeur Oberlin Rakototiana et le Dr Jean Marie Rasamimanana, qui ont été déclarés non-coupables par la justice. L'arrestation des quatre suspects est intervenue le même jour que le déferrement de Raïssa Razavola au tribunal de première instance d'Antananarivo. Cette dernière les aurait dénoncés aux enquêteurs. Elle-même est citée dans d'autres affaires de corruption de haut vol dont des éléments du dossier ont déjà fuité sur la toile.

**12/03 - Evasion d'Eddy Maminirina dit « Eddy bois de rose » : les 4 complices traduits devant le tribunal.** Placés sous mandat de dépôt à la maison de force de Tsiarahy depuis le 3 mars, certains d'entre eux seraient également cités dans des affaires de trafic d'or. Ils avaient été interpellés le 25 février par les éléments de la police du service de surveillance du territoire et placés en garde à vue. Les auditions de Raïssa Razavola auraient été déterminantes pour les policiers en charge de l'enquête sur l'évasion d'Eddy Maminirina.

**12/03 - Mbola Rajaonah : son état de santé inquiète son épouse<sup>6</sup>.** L'opérateur économique est placé sous mandat de dépôt depuis trois ans. « *Sa maladie ne cesse de s'aggraver, nous avions toujours gardé le silence mais actuellement nous ne pouvons pas rester les bras croisés* », déclare Sitraka Rajaonah et son avocat Me Eric Rafidison, qui déplorent que toutes les demandes de liberté provisoire aient toutes été rejetées et que le détenu ne puisse bénéficier de consultations médicales par un spécialiste et d'exams médicaux.

**10/03 - De l'aveu même de l'administration pénitentiaire, les conditions carcérales se sont encore un peu plus dégradées après le passage de deux cyclones successifs en février. En tout, cinq maisons**

<sup>6</sup> L'opérateur économique milliardaire Mbola Rajaonah, détenteur du groupe de média RLM, PDG de la Société de transit « *Tafaray* » et ancien conseiller influant, proche de l'ex-président Hery Rajaonarimampianina, avait été arrêté par la brigade criminelle à Antananarivo le 13 février 2019. L'homme était dans le viseur du Bianco depuis quelques mois. Interdiction de sortie du territoire, perquisition à son domicile et à son bureau, audiences auxquelles il ne s'est pas rendu.... Cette arrestation faisait suite à celle d'Eddy Maminirina, la veille : un trafiquant de bois de rose en cavale depuis septembre 2017. Il avait fait l'objet d'un avis de recherche de la part du Bianco et d'un mandat d'arrêt du tribunal spécial contre le trafic de bois précieux. Dans un article de mars 2020, *Midi* indiquait que l'affaire Mbola Rajaonah remontait à 2018, Une affaire qui impliquerait plusieurs de ses sociétés pour des opérations douanières frauduleuses sur des importations réalisées entre 2014 et 2018 et des malversations fiscales.

**d'arrêt ont été endommagées**, deux particulièrement : celle d'Ikongo, qui a été entièrement détruite, et celle de Mananjary, la ville d'atterrissage de Batsirai. A la prison de Mananjary, le toit s'est envolé, les 416 détenus ont été rassemblés dans la chapelle de la prison, d'une surface de 35 m<sup>2</sup>. La reconstruction s'achève, les cellules ont été nettoyées et désinfectées mais d'après Médecins du monde, « *on se retrouve donc dans la même situation qu'avant le cyclone, à savoir, pas d'accès à l'eau potable, des repas qui ne sont pas servis et du coup, une situation très critique pour l'ensemble de ces prisonniers. Ils ont droit à une ration quotidienne de manioc sec et deux fois par semaine, à un repas chaud avec du riz et des légumineuses. Avec ça, les quantités nutritives essentielles de chaque personne ne sont pas comblées. On se retrouve avec des situations de malnutrition sévère et aigüe. Les risques de décès sont réels. Sans compter l'augmentation des pathologies associées (béribéri, tuberculose, ...), causées par la surpopulation carcérale [la prison de Mananjary accueille trois fois plus de personnes que sa capacité ne le permet] et le manque d'hygiène.* » Pour l'administration pénitentiaire, la solution pourrait venir du projet Fanarinana, un programme sur quatre ans financé par l'AFD à hauteur de 5 millions d'euros, dans lequel l'hygiène et l'alimentation des prisonniers de quatre prisons du pays (Antsinana, Mananjary, Manakara et Antananarivo) seront au cœur des objectifs. Démarrage prévu en avril. RFI rappelle, que dans son rapport paru en 2018, Amnesty International avait déjà alerté sur les conditions carcérales « *effroyables et inhumaines* » des prisons de la Grande Ile.

**21/03 - L'ancien garde des Sceaux Herilaza Imbiki et le député de Fénérive Est, Mohamad Ahmad, frappés d'interdiction de sortie du territoire (IST).** D'autres personnes sont également sanctionnées, à l'instar de Mickael Djivan et deux de ses complices actuellement en prison suite à leur implication dans une affaire de tentative d'évasion d'un trafiquant de bois de rose. La liste est complétée par Raza Mojize Hassan et Pirbay Japy Nizar Hadi. Ce dernier aurait déjà quitté le pays. Herilaza Imbiki et Mohamad Ahmad pourront bénéficier de la protection de la loi du fait de leur statut au moment des faits. L'ancien ministre, également magistrat en exercice, ne devrait pas être jugé au niveau d'une cour ordinaire mais auprès de la HCJ, dans des procédures complexes qui pourraient durer longtemps, sans parler des différentes étapes qu'il faudra respecter pour le mettre en cause en tant que magistrat. Il en est de même pour le député qui pourrait bénéficier de son immunité parlementaire.

## ► Gouvernance

**02/03 - Le DG de l'Agence de recouvrement des avoirs illicites (ARAI) n'est toujours pas nommé**, constate *La Gazette*. Le processus de recrutement a été lancé en octobre 2021. La présidente du Comité pour la sauvegarde de l'intégrité (CSI), Sahondra Rabenarivo, avait annoncé que la nomination interviendrait en décembre. Une dizaine d'organisations de la société civile sont intervenues auprès du chef de l'Etat début février pour le presser de prendre sa décision. Pour le quotidien, le pouvoir fait tout pour éviter la mise en place de l'ARAI, laquelle sera chargée du recouvrement, de la conservation et de la gestion des biens et de la consignation de la contrevaleur des biens aliénés dans le cadre d'une procédure judiciaire liée à des détournements de biens et de deniers publics. Et de conclure : « *Il est peu probable que l'agence parvienne à saisir les biens mal acquis, surtout ceux des politiciens. C'est ainsi que cette institution s'avère déjà inutile, tout comme les autres budgétivores telles que la HCJ, le Bianco et le Pôle anti-corruption (PAC)* »

**03/03 - « La confiance entachée des bailleurs face à la gestion des fonds anti-Covid-19 », titre RFI.** « *Les épisodes climatiques récents ont éclipsé le reste de l'actualité. À commencer par la sortie du premier des quatre rapports d'audit réalisés par la Cour des comptes sur l'utilisation des fonds consacrés à la riposte Covid-19. Quinze jours après et face au peu de réactions de l'exécutif, les langues se délient chez les partenaires techniques et financiers, préoccupés par les résultats du premier audit et par l'absence de diffusion des trois autres. Tous ont requis l'anonymat. À chaque suspicion d'irrégularité soulevée par le rapport, une même justification ou presque : 'Situation d'urgence extrême'. Une réponse qui n'a semble-t-il convaincu aucun bailleur. 'C'est une excuse qui est utilisée pour implémenter de mauvaises pratiques financières et faciliter la fraude, le gaspillage et les détournements de fonds. Nous ne sommes pas dupes. Même en temps de crise, les procédures doivent être respectées', affirme un partenaire. Conséquences, plusieurs bailleurs, refroidis par cette gestion opaque des fonds Covid-19 et le manque de redevabilité vis-à-vis des donateurs, envisagent sérieusement de suspendre le décaissement d'aides budgétaires promises. 'Toutes ces informations présentées dans le rapport d'audit participent à déconstruire notre confiance envers le gouvernement malgache', déplore le représentant d'un autre bailleur.* » La multiplicité des acteurs intervenant dans la gestion des fonds soulève aussi des interrogations. « *On ne savait plus qui était censé gérer quoi. Tout le monde s'immisçait dans tout. Nos interlocuteurs changeaient en permanence* » se souvient un responsable projet. Le même schéma serait en train de se reproduire avec la gestion de l'urgence post-cyclonique. « *Ce mépris des règles de finances publiques, c'est un très mauvais signal à un an et demi d'une année électorale* », réagit un partenaire. Les regards se portent sur les trois autres rapports qui ont été rédigés. L'un d'entre eux traite des passations de marchés publics. Ils auraient été interdits de publication en l'état par la présidence, car jugés trop compromettants. D'autres sources, officielles affirment que ces rapports seront dévoilés prochainement. Mais

seulement « après révision et correction de la primature et du ministère de la justice ». « De quoi questionner sur l'indépendance de la Cour des comptes », conclut RFI.

**03/03 - Affectation des fonds anti-Covid : le Groupement des entreprises de Madagascar (GEM) s'interroge.** Son président, Thierry Rajaona, a révélé que « sur les 900 millions de dollars obtenus au titre de la lutte contre le coronavirus, seule la moitié a fait l'objet d'affectation à cet effet. L'autre aurait financé le gap de la Jirama. » Sa déclaration rejoint les réserves émises par la Cour des comptes sur ce dossier. Le FMI lui-même a demandé des clarifications.

**11/03 - Publication par la Cour des comptes de deux autres rapports d'audit qui portent sur les marchés publics et les mesures sociales d'urgence dans le cadre de la pandémie.** Ils ont été mis en ligne par le ministère de la justice. Le constat est sans appel, comme dans le premier rapport. De nombreuses irrégularités sont pointées du doigt : absence de contrôle des dépenses, anomalies dans les documents, mauvaise tenue des archives des marchés publics, non-respect des procédures sur les achats effectués à l'étranger, cas de cumul de fonctions incompatibles, des difficultés d'accès des auditeurs aux informations relevant sur certaines dépenses, marchés fictifs et surfacturations. De l'argent public a été siphonné durant la gestion de la pandémie en 2020, déplore *Midi*. Et la Cour des comptes réitère que « les circonstances exceptionnelles ne devraient pas constituer une opportunité aux acteurs de commettre des irrégularités, mais au contraire, une occasion de montrer leur dévouement pour servir l'intérêt général ». *L'Express* rappelle que la transparence sur la manière dont ont été dépensés les fonds anti-Covid a été réclamée par les partenaires techniques et financiers depuis quelques mois. Elle est même inscrite dans les conditionnalités du FMI. Christian Ntsay a souligné que l'État a géré en toute transparence les aides allouées, pour preuve la publication des audits de la Cour des comptes et leur mise en ligne. Reste à savoir si ces audits donneront lieu à des poursuites... Les organes de répression de la corruption disposent désormais d'une mine d'informations qui devrait leur permettre de se mobiliser. Le FMI attend encore un audit des marchés publics liés aux fonds Covid-19 réalisé par une entité indépendante.

**08/03 - CNaPS - Arrestation de trois syndicalistes.** Deux d'entre eux ont été par la suite relâchés. Des rumeurs ont circulé sur les réseaux sociaux quant à la mauvaise gestion au sein de l'établissement, documents à l'appui. Les employés mis en cause ont réagi, considérant qu'il y avait eu fuite de documents, ce qui a conduit à l'arrestation des trois syndicalistes. Cet établissement n'en est pas à son premier scandale, observe *Midi*, rappelant les cas de l'ancien DG, Raoul Rabekoto, et d'un ancien premier ministre soupçonné de malversations, notamment avec la construction d'un hôtel cinq étoiles à Vontovorona.

**28/03 - Les neuf employés de la CNaPS impliqués dans la fuite de documents mentionnant des dépenses anormales au sein de la caisse ont été relaxés au bénéfice du doute.**

**12/03 - Le Bianco a publié sur son site des informations accablantes sur les affaires de corruption impliquant certains responsables de la CNaPS.** « Sur la base des premières informations recueillies, les investigations ont permis de déceler un achat de terrain d'une superficie de 9 700 m<sup>2</sup> dont le vendeur et en même temps propriétaire n'était autre qu'un membre du C.A de cet établissement », a-t-il souligné. La transaction aurait de plus été conclue à un prix exorbitant, avec partage d'une importante commission entre certains membres et dirigeants de la CNaPS. Le Bianco a aussi pu conclure à l'implication de ces responsables dans d'autres affaires. « Ont finalement été relevées, lors de ces investigations minutieusement menées, plusieurs infractions de corruption telles que des cadeaux illicites et des conflits d'intérêts », a indiqué l'organisme anti-corruption. *L'Express* indique les comparutions des mis en cause devant le PAC d'Antananarivo ont été ajournées. Les prévenus, placés en garde à vue dans les locaux du Bianco, ont pu rejoindre leur domicile.

**13/03 - Les syndicats, exaspérés par ce nouveau scandale, dénoncent le silence des ministères de tutelle, celui du travail et celui des finances.** « C'est l'avenir, les retraites, les cotisations de 700 000 adhérents qui sont en jeu. Le fonds de la CNaPS, c'est le fonds des travailleurs. Il faut que ce soit clair. On ne peut pas gaspiller cet argent comme ça », s'émeut Barson Rakotomanga, secrétaire général de « Syndicalisme et vie des sociétés ». Il demande la suspension du directeur général et de tous les membres du conseil d'administration jusqu'à la fin de la procédure judiciaire. « Nous allons déposer une lettre au ministère du travail et au ministère des finances pour demander cette suspension et un audit au niveau de la CNaPS. Nous voulons une enquête neutre. Ce n'est pas logique que des personnes qui font l'objet d'enquête reprennent le travail. C'est intolérable », insiste le syndicaliste. « L'année dernière, l'ancien directeur général et un ancien premier ministre ont été condamnés respectivement à 10 ans et 5 ans de prison pour avoir détourné des millions d'euros au sein de la CNaPS entre 2010 et 2018. Ces derniers ont pu prendre la fuite à l'étranger », rappelle RFI

**16/03 - CNaPS : le DG, Mamy Rakotondraibe, le président du conseil d'administration et 4 autres personnes incarcérés à Antanimora.** Au total, six personnes ont été entendues par le juge d'instruction. Elles

ont été placées sous mandat de dépôt. Mamy Rakotondraibe occupait la fonction de DG depuis novembre 2019, succédant à Raoul Arizaka Rabekoto, évincé quelques mois plus tôt. Ce dernier a également été poursuivi et condamné pour détournements de fonds au sein de la CNaPS mais il a pu quitter le pays bien avant le prononcé du verdict à son encontre, s'estimant victime d'un acharnement politique. Un septième accusé, membre du conseil d'administration, est le propriétaire du terrain de près de 10 hectares acquis à pris d'or. Absente lors des enquêtes préliminaires et durant les comparutions de ses co-accusés, cette personne est recherchée. Elle serait à l'étranger.

**24/03 - Affaire CNaPS - L'abrogation de la nomination du DG Mamy Rakotondraibe, placé sous mandat de dépôt à Antanimora, et la dissolution du C.A réclamées par les partenaires sociaux.** Quatre membres du conseil, dont le PCA, sont en effet soupçonnés et incarcérés dans le cadre de cette nébuleuse affaire. Le patronat et les syndicats suggèrent de mettre en place un collège de trois administrateurs provisoires. Cette direction collégiale assurerait pour trois mois la continuité des activités de l'organisme et garantirait la sécurisation de son patrimoine dans le respect des textes en vigueur. Ce collège d'administrateurs aurait également pour mission d'identifier les éventuelles failles dans les procédures et de proposer des mesures correctives. *Tribune* rappelle que la CNaPS gère les cotisations des employeurs et des travailleurs afin d'offrir aux salariés du privé et leur famille une protection sociale, du moins en théorie. La CNaPS est pourtant devenue au fil des ans la vache à lait de l'Etat et de ses dirigeants. Raoul Rabekoto, ex-directeur général, est toujours en exil. Il est soupçonné d'avoir détourné entre 20 et 25 millions d'euros entre 2009 et 2018. Un autre scandale qui n'est pas réglé à ce jour. En 2020, les syndicats de travailleurs ont protesté lorsque le président de la République a annoncé vouloir prélever des fonds à CNaPS pour réaliser ses projets présidentiels.

**14/03 - La délégation de l'Union européenne à Antananarivo va s'adjoindre les services de plusieurs consultants pour mener des études sur la gouvernance de Madagascar.** Dans un document consulté par *Africa Intelligence*, la mission diplomatique estime déjà que l'Etat malgache est « *inefficace et inefficent* ».

**19/03 - Un membre du cabinet du ministère en charge de la sécurité publique a été révoqué pour avoir facilité l'expatriation d'une Karana frappée d'une interdiction de sortie du territoire (IST).** La femme aurait dû payer une somme de 800 millions Ar., partagée entre les différents complices, pour pouvoir se rendre en France. Actuellement, un député IRD, un opérateur économique malgache et six Karana de nationalité malgache sont frappés d'IST. En plus de ces personnes, deux autres Karana ayant l'un et l'autre la double nationalité, font l'objet d'une « *demande de renseignements et arrestation en cas de passage aux frontières* ».

**22/03 - Région Sofia - Série de mesures judiciaires contre des maires. Désarroi des élus.** En trois mois, l'un d'entre eux a été condamné à perpétuité et deux autres jetés en prison pour faute de gestion et affaires de corruption. Traduit devant le Pôle anti-corruption de Mahajanga, le maire de Port Bergé a été placé sous mandat de dépôt. En décembre, le maire d'Anjiabe, dans le district de Mandritsara, a été condamné à perpétuité. L'élu est accusé dans une affaire de meurtre commis en octobre 2021. Ses cinq co-inculpés ont été placés sous mandat de dépôt. Toujours en décembre, dans le district de Mandritsara, le maire d'Antsoha a été jeté en prison, impliqué dans une affaire de détournement de deniers publics. Des élus de ces districts protestent contre ces mesures qui ont été prises selon eux délibérément. Ils clament haut et fort que beaucoup de maires de la région n'ont reçu aucune formation en gestion et administration de collectivités locales et sont, de ce fait, exposés à des risques de fautes de gestion. Ils déplorent l'inertie de leurs parlementaires, notamment des sénateurs, qui ont pour mission de les appuyer.

**25/03 - Le ministère de l'éducation nationale a décidé de rompre les faux contrats de travail de plus de 200 agents.** Le ministère procédera à une enquête interne pour appréhender les personnes à l'origine de ces actes de corruption. La décision fait suite à des actions d'audit et de contrôle relatives au processus de recrutement effectuées par le ministère durant le mois de janvier. La corruption a été démasquée par des responsables qui ont découvert que les contrats de travail n'étaient pas signés par le directeur des ressources humaines.

**25/03 - Lutte contre les trafics - Coup de balai au sein de la police aux frontières.** Quasiment tous les éléments de la PAF qui sont au contact des voyageurs devront être remplacés. Les seuls qui pourraient échapper à cette mesure sont ceux dont les missions impliquent une technicité spécifique. Une première vague des nouveaux affectés est déjà en place. Tous les éléments en poste depuis plus de six ans sont concernés par ce renouvellement. Tous ceux qui font l'objet de doléance ou sont suspectés d'être impliqués dans des affaires douteuses seront sujets à enquête. La directive politique de combler toutes les failles au niveau des aéroports afin de mettre fin aux trafics s'impose à toutes les entités concernées.

**30/03 - Fanirisoa Ernaivo donne un ultimatum de 24h à Andry Rajoelina, annonce le site KoolSaina.com.** Après avoir fait démissionner le ministre de la justice Imbiki Herilaza pour corruption, Fanirisoa Ernaivo, ancienne présidente du Syndicat de la Magistrature de Madagascar (SMM), ancienne candidate

à l'élection présidentielle et réfugiée en France depuis 2019, s'attaque à un autre gros dossier. Il s'agit de celui de Rinah Rakotomanga, une proche d'Andry Rajoelina, conseillère à l'ambassade de Madagascar en France. Selon Fanirisoa Ernaivo, Rinah Rakotomanga est impliquée dans une affaire d'abus et de fraudes au sujet d'Air Madagascar : elle profiterait de sa position pour offrir des voyages gratuits ou à prix réduits à sa famille élargie sur des vols Air Madagascar. Elle ferait également des transports illégaux de bagages par le biais de la société Madagroupage, société qui appartiendrait à sa sœur. « *Je donne un ultimatum de 24 h à Andry Rajoelina pour prendre des mesures contre Rinah Rakotomanga, menace-t-elle. Dans le cas contraire, nous prendrons des mesures* ».

## ► Droits des femmes, droits de l'enfant

**05/03 - Les associations d'épouses de policiers et de policières, de militaires et de gendarmes ont organisé un culte œcuménique pour célébrer la Journée internationale des femmes du 8 mars.** La première dame, Mialy Rajoelina, l'épouse du premier ministre, Léa Ntsay, les femmes ministres ainsi que les épouses de ministres ont assisté à cet office religieux. « *La journée du 8 mars n'est pas une simple célébration mais constitue un jalon important dans l'autonomie de la femme pour l'égalité des droits* », a lancé Holy Randrianarison, épouse du ministre de la sécurité publique.

**08/03 - Journée internationale des droits des femmes - Le mouvement féministe pro-choix Nifin'akanga rappelle que le 8 mars, jour férié pour les femmes, n'est pas un jour de fête mais une journée de manifestations, d'actions, de sensibilisation et de mobilisation** dédiée à lutter pour les droits des femmes, pour l'égalité et la justice. Nifin'akanga, figure de proue de la lutte pour la dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse, organise deux panels de discussions en ligne ayant pour thématique « *viol, inceste et interruption thérapeutique de grossesse : levons l'hypocrisie collective* ». Nifin'akanga se mobilise pour les femmes mortes parce qu'elles n'ont pas eu le droit de disposer de leur corps, parce qu'elles avaient honte d'aller chez un médecin ou parce que les centres de santé leur ont refusé le droit d'avorter dans des conditions sécurisées. Cette journée fériée, Kemba Ranavelo, présidente fondatrice du mouvement féministe, n'en veut pas. « *C'est quoi l'intérêt de ne pas travailler un 8 mars pour les femmes ? Je n'en vois pas. C'est un message biaisé parce que c'est un message qui dit : 'faites la fête, amusez-vous et taisez-vous le reste de l'année'. Et ça ne fait pas avancer les droits des femmes.* » Se taire, c'est justement ce que les membres de Nifin'akanga refusent de faire : « *Une grosse hypocrisie, c'est de nous faire croire, avec notre Constitution, qu'on est dans un pays laïc. C'est n'importe quoi. Les Eglises sont partout. On les laisse intervenir dans des domaines qui ne les regardent pas. Et en plus, elles sont constamment instrumentalisées par les politiques. Que ce soit sur l'avortement, l'inceste, le viol, on n'avance pas sur ces questions-là ! Voilà pourquoi on est un pays rétrograde ! Et n'oublions pas qu'à cause de ces lois d'un autre temps, chaque jour des femmes meurent.* » Combien ? Impossible de le dire. Les données à disposition sont parcellaires. Les mouvements féministes militent pour des études nationales sur ces sujets.

**RFI note qu'à Madagascar « on célèbre l'éternel féminin, la 'mère courage' » Dans les publicités, les médias, les administrations, il n'est question que de « Journée de la femme » et non de « Journée des droits des femmes ».** La Grande Ile se méprend sur le sens de cette journée. Il s'est forgé une société faite de non-dits, érigés derrière des murs d'hypocrisie. Ce décalage, qui se creuse d'année en année entre l'image qu'on veut montrer et les faits, les féministes le rejette. « *Personne ne nie la réalité, assurent-elles, l'important, c'est qu'on n'en parle pas.* » L'exemple le plus probant, selon Kemba Ranavelo ? « *Un proverbe, qu'on apprend à toutes les femmes qui se marient : Tokantrano Fihafiana. En gros, le "linge sale se lave en famille". Rien ne doit sortir de ce qu'il se passe dans le foyer. Il peut se passer des choses horribles, de la violence, des viols, des incestes, des avortements, personne ne nie la réalité, l'important, c'est que ce soit tu.* »

**L'activiste Marie Christina Kolo regrette que cette date ne soit pas vraiment l'occasion de mettre en avant les combats et tout le travail qui reste à faire.** « *Le 8 mars, c'est l'occasion d'élever la voix et de montrer qu'il faut travailler ensemble !* », soutient-elle. Bien qu'il y ait des avancées, de nombreuses femmes ne jouissent pas encore de leurs droits, notamment dans le monde rural. Des femmes ne peuvent pas aller travailler car leur conjoint s'y oppose. Des femmes sont licenciées car elles sont enceintes. Des jeunes filles ne peuvent pas poursuivre leurs études : leurs parents n'ont pas les moyens ou leur culture s'y oppose. Des femmes n'ont pas le droit de participer au développement de leur communauté et ne sont pas autorisées à s'exprimer. Sans citer les impacts du changement climatique qui rendent les inégalités homme/femme encore plus profondes. Selon Marie Christina Kolo, il est pertinent de mettre en avant le lien entre les droits des femmes et le changement climatique.

**Andry Rajoelina a célébré la Journée du 8 mars à Antsirabe, affirmant que cette célébration est un événement fédérateur pour le pays.** Un événement placé sous le signe de l'égalité des genres, de la résilience et de l'autonomie des femmes. Il a souligné qu'« *après les Barea [équipe de foot nationale], c'est la célébration de cette Journée internationale qui a pu rassembler autant de personnes vibrant pour une même cause* ». Il n'a pas tari d'éloges sur les efforts que la Grande Ile a pu enregistrer durant son mandat en faveur de la gent féminine. « *C'est inédit qu'une femme soit présidente de l'Assemblée nationale à Madagascar* », a-t-il ajouté, faisant référence à Christine Razanamahasoa qui dirige la Chambre basse depuis le début de la

législature. Pour le premier ministre Christian Ntsay, « *la primature fait les efforts nécessaires pour le respect du droit des femmes sur tous les plans. Les hommes doivent aider les femmes dans toutes les circonstances.* » Le ministre Hajo Andrianainarivelo du MMM a félicité les femmes malgaches. « *Vous êtes déjà nombreuses à occuper des postes à responsabilités dans différentes fonctions et je vous encourage dans l'accomplissement de vos devoirs ainsi que dans vos prises de responsabilités* », a-t-il souligné. Quant au parti HVM, il a félicité à son tour les femmes malgaches. « *Vous êtes déjà nombreuses à occuper des postes à responsabilités dans différentes fonctions et je vous encourage dans l'accomplissement de vos devoirs ainsi que dans vos prises de responsabilités* ».

**11/03 - La branche Femme « Dorkasy » de l'Eglise FJKM a organisé un événement d'envergure du 7 au 9 mars à Ivato dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes.** Le thème était axé sur la « *Femme de la paix* ». Midi rapporte que de nombreuses activités visant à renforcer la capacité des femmes ont été organisées. Entre autres, « *des formations en art de la table, en art culinaire et en matière de bien-être et de beauté à partir de traitements naturels* » des actions de vulgarisation de la production du riz hybride ont été organisées grâce à un partenariat avec le groupe STOI, promoteur de ce projet dans le pays. Nombreuses sont les femmes de la FJKM qui ont accepté de se faire vacciner contre le Covid-19 suite à une sensibilisation effectuée par le ministère de la santé, présent à ce rassemblement.

**12/03 - La lutte contre la violence basée sur le genre dans le domaine du transport renforcée.** Les pointeurs et les cadenceurs qui seront placés au niveau des arrêts de bus d'Antananarivo vont recueillir les plaintes de victimes de harcèlement. Les détails du projet ont été révélés par le directeur du transport et de la mobilité urbaine durant la présentation d'une campagne de sensibilisation à la violence basée sur le genre dans le domaine du transport.

**28/03 - Violences basées sur les genres - Des centres d'écoute et de prise en charge mis en place. Le projet est développé depuis avril 2021 par le Japon et le Fonds des Nations unies pour la population.** Le projet s'intitule « *Offre de services intégrés de santé sexuelle et reproductive et de prévention et d'intervention contre la violence sexiste pour les femmes et les filles les plus vulnérables de Madagascar* », et est financé par le Japon pour un montant global de 591 750 dollars. Il est notamment mis en œuvre à Antananarivo, Toamasina et Mahajanga. Il est prévu de prendre fin en ce mois de mars. Le projet inclut la création du Centre national de formation professionnelle des personnes en situation de handicap d'Ampanandromby (Antananarivo). Depuis le démarrage du projet 26 200 personnes incluant les personnes en situation de handicap ont eu accès aux informations sur les thématiques VBG, santé de la reproduction et planification familiale ; 4 000 victimes de VBG ont bénéficié d'une prise en charge au niveau des centres d'écoute et de conseils juridiques, plus de 2 000 ont bénéficié de services gratuits liés à la maternité et à la planification familiale, plus de 200 ont reçu des formations en activités génératrices de revenus. Ces actions vont se poursuivre sous la coordination des directions régionales concernées et en partenariat avec les autorités locales.

**12/03 - Madagascar compte près de 14 millions d'enfants, dont 9,4 millions vivaient dans la pauvreté multidimensionnelle en 2018,** selon la dernière enquête en grappe à indicateurs multiples (MICS-6), et 1,6 millions (82,9 %) vivaient sous le seuil de pauvreté monétaire. Si les enfants n'ont pas, pour la plupart, été directement affectés par le Covid-19, ils risquent de souffrir grandement des conséquences du confinement et des restrictions mises en place, ainsi que de la crise économique créée par la pandémie.

## ► Migrations

**01/03 - Une centaine d'Antandroy ont franchi le Menarandra et ont transité par la capitale avant de rallier Ambato Boeny où leur communauté est implantée depuis des générations.** Chacun des passagers de la demi-douzaine de véhicules a payé 110 000 Ar. « *Une fois arrivés à Ambato Boeny, ils vont se disperser à travers la région Boeny et la région Sofia* », précise l'un des conducteurs.

**01/03 - 50 ha de terrain de la région Boeny réservés à 33 familles du Sud.** Cette première vague de migrants sera accueillie à Antanimandry Tsaramandroso. Chaque ménage, régulièrement inscrit à l'état-civil, pourra construire sur sa parcelle et y avoir son jardin potager et son verger pour assurer sa subsistance. « *Tous les fruits de la culture leur reviennent mais le terrain reste la propriété de la commune* », précise un communiqué de la région. Les partenaires de la région assurent la prise en charge, la préparation du terrain, la formation sur les techniques de production ainsi que la fourniture des semences. Des mesures seront prises à l'encontre des migrants qui ne respecteraient pas l'organisation mise en place.

**14/03 - Tentative d'émigration clandestine avortée pour 55 Malgaches, annonce la préfecture de Mayotte.** « *Un passeur a été identifié et interpellé* », poursuit-elle. Cette interception entre dans le cadre du plan Shikandra, dispositif mis en place en 2019 pour lutter contre l'immigration clandestine à Mayotte. D'après

les chiffres publiés par la préfecture, 23 724 étrangers en situation irrégulière ont été reconduits à leur frontière l'an dernier, une hausse de 78 % depuis 2020.

**16/03 - Les fausses offres d'emploi pour le Canada pullulent sur les réseaux sociaux.** Le ministère du travail recommande aux candidats à se rendre directement au ministère et dans ses antennes pour vérifier la véracité des offres. Après la suspension de l'envoi de travailleurs malgaches dans les pays arabes, les agences de placement se tournent actuellement vers le Canada pour appâter les jeunes qui souhaitent travailler à l'étranger. Pour attirer leurs proies, la plupart des agences annoncent qu'elles se chargent de toutes les démarches administratives contre paiement. Elles annoncent également qu'aucun diplôme n'est exigé et, mieux encore, que les candidats ont un large choix d'offres d'emploi. Le ministère coopère avec les services de cybercriminalité pour combattre ces arnaques.

**18/03 - Cinquante-deux Malgaches sont bloquées dans une prison au Koweït. Elles souhaitent rentrer au pays mais il n'y aurait pas de vols pour ce retour.** « *La seule compagnie qui accepte de transporter les Malgaches sans papiers n'a que deux sièges disponibles par semaine* », indique une association française qui leur vient en aide. Depuis la réouverture des frontières, quatre Malgaches, dont deux clandestines, ont pu rentrer au pays. Le 13 mars, onze avaient prévu de rentrer mais sept ont été contraintes de rester. Ces femmes seront obligées de payer 300 euros pour le report de leur date de vol. L'association déplore que l'ambassade de Madagascar en Arabie Saoudite ne facilite pas les opérations.

**28/03 - Madagascar fait partie des pays éligibles pour 270 offres d'emploi à Montréal dans le domaine des technologies de l'information,** selon le ministère du travail. Une séance d'information en ligne est organisée à l'intention des candidats, elle sera suivie par des entretiens d'embauche virtuels. L'opération est organisée par la direction des services d'immigration et la délégation générale du Québec à Paris.

## ► Santé - Covid-19

**13/03 - La société civile appelle à plus de financement contre paludisme, tuberculose et Sida, une lutte « freinée et éclipsée par la pandémie de Covid-19 », a-t-elle expliqué.** L'appel fait suite au lancement de la campagne du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme qui vise à recueillir 18 milliards de dollars pour relancer l'objectif d'éradication de ces trois maladies, en particulier dans les pays du continent africain. Environ deux millions de cas de paludisme ont été signalés dans le pays, en 2020 soit près du double de cas rapportés l'année précédente. « *Quand on voit les cas de VIH, de tuberculose et même de paludisme, les gens ne savent pas où trouver leurs traitements, où se dépister ou encore si les messages leurs sont vraiment destinés. Selon le spectre, on devrait avoir 35 000 à 45 000 cas séropositifs à Madagascar mais les paramètres ne nous permettent pas de détecter tous ces gens. On est aux environs de 10 000 cas. Il y a encore 25 000 à 35 000 personnes séro-ignorantes. Cela nécessite donc encore un grand combat ainsi qu'un changement de stratégie pour pouvoir toucher beaucoup plus de personnes et c'est pareil pour les deux autres maladies* », souligne Johnson Firinga, directeur exécutif du réseau Mad'Aids. Ces organisations ont adressé des lettres aux différentes ambassades pour obtenir des financements et elles demandent au gouvernement de respecter son engagement d'octroyer 1 million de dollars à cette lutte et de faire de la santé sa priorité. Malgré une légère augmentation ces dernières années, l'État accorde moins de 7 % de son budget à la santé, loin des 15 % de la déclaration d'Abuja.

**19/03 - Politique nationale de nutrition - Un enfant sur deux est malnutri à Madagascar. La Grande Ile détient le cinquième taux de malnutrition chronique le plus élevé au monde.** L'objectif était de réduire de 47 % à 30 % la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans, selon le Plan d'action national PIII 2017-2021. La région Boeny fait partie des zones où le taux de malnutrition a augmenté. En cause, l'impact du Covid-19 depuis 2020 et le manque d'accès à l'eau potable. La situation nutritionnelle des femmes en âge de procréer est aussi préoccupante. Des distributions de farine nutritive « *Koba Fenosoa* » ont été effectuées à Mahajanga par la coordonnatrice nationale de l'ONN, Vololotiana Hanta Marie Danielle. 12 000 enfants de six à 59 mois et 1 600 femmes enceintes et allaitantes dans 65 fokontany des districts de Marovoay, Ambato Boeny, Mitsinjo et Mahajanga recevront une ration de 500 g de « *Koba Fenosoa* » par personne.

**25/03 - Les intrants de santé livrés par drone dans les zones éloignées.** Le largage de médicaments et autres intrants de santé par drone a été lancé dans la commune de Tetezambaro (district de Toamasina). Cette méthode d'approvisionnement des centres de santé se situant dans les endroits les plus reculés a été testée depuis 2019 dans les régions Analanjirofo et Sava. Elle a subi une extension à partir de janvier 2022 dans les régions Sofia et Atsinanana. 1 220 vols ont pu être effectués jusqu'à ce jour dans ces régions. L'acheminement des intrants par drone s'inscrit dans le cadre du projet Impact financé par l'Usaid œuvrant dans le domaine du paludisme, de la planification familiale et de la santé de la mère, de l'enfant et du nouveau-né.

**04/03 - Selon les scientifiques et les dirigeants de la société pharmaceutique Pharmalagasy, l'essai clinique phase 3 du CVO+ curatif a été concluant.** Ils affirment qu'à l'issue des séances de travail menées avec les experts internationaux de l'OMS venus récemment dans la Grande Ile que « *l'essai clinique du CVO+ a été validé* ». La professeure Rianasoambolanoro Rakotosaona, investigatrice principale de l'étude et directrice du Centre national d'application de recherche pharmaceutique (CNARP), l'a affirmé devant la presse. L'étude a été menée au niveau d'un échantillon de 300 patients du Covid-19. « *La démarche de l'essai clinique a suivi rigoureusement les protocoles scientifiques en matière de recherche pharmaceutique* », a-t-elle ajouté. Les bonnes pratiques cliniques de ce centre ont reçu le satisfecit des experts de l'OMS, selon un communiqué conjoint. Un dossier de demande de mise sur le marché a déjà été déposé auprès de l'agence du médicament de Madagascar, indique *Midi*. Les experts de l'OMS ont toutefois recommandé à l'équipe scientifique de « *réactualiser, suivant les normes internationales en la matière, les dossiers concernant cette demande de mise sur le marché* ». « *Des pays comme la Zambie, l'Afrique du Sud ou Maurice sont disposés à commander du CVO+* », a affirmé Rianasoambolanoro Rakotosaona.

**11/03 - Lutte contre le Covid-19 : 3,49 % de la population vaccinée.** En date du 9 mars, le nombre de personnes ayant reçu une dose de vaccin était de 1,25 million, dont seulement 1 million étaient complètement vaccinées. Cette faible couverture pourrait expliquer la forte circulation du virus au sein des communautés, d'après le Dr Patricia Martin de l'OMS. « *Beaucoup hésitent encore à cause de la peur des effets indésirables. Il y a également le problème de la proximité* », a-t-elle indiqué. Madagascar est encore très loin des objectifs fixés dans le Plan national de déploiement des vaccins qui vise à avoir vacciné 50,5 % de la population totale fin 2023. Sur les 4,5 millions de doses de vaccins réceptionnées, Madagascar n'en a consommé que 45 %. L'objectif du million de personnes vaccinées fixé pour fin 2021 n'a été atteint qu'en mars. Les partenaires hésitent à faire livrer davantage de vaccins, par crainte d'une perte des produits. Au rythme actuel, l'objectif ne serait pas atteint avant 10 ans. Une situation qui « *risque grandement de compromettre les efforts entrepris pour la riposte et la reprise économique sur des bases plus solides* », selon la Banque mondiale.

**21/03 - Un nouveau lot de 336 000 doses de vaccin Johnson & Johnson est arrivé, via le mécanisme AVAT (African Vaccine Acquisition Trust),** une initiative d'achat et de distribution de vaccins de l'Union africaine. Achetés, puis offerts par le gouvernement américain, ils vont s'ajouter aux doses déjà disponibles. À ce jour, les États-Unis restent le plus grand donateur de vaccins, en totalisant plus de 2,1 millions de doses déjà fournies, dont plus de 1,3 million de doses de Johnson & Johnson et plus de 800 000 doses de Pfizer depuis juillet 2021.

**26/03 - Le manque d'engouement du public à se faire vacciner et l'inaccessibilité de certains types de vaccins dans certaines localités à l'origine de gaspillages.** Le ministère de la santé procède actuellement au recyclage des flacons périmés. « *La mise en œuvre de ce projet est déjà en cours avec l'appui des Japonais. Ces flacons seront transformés en pavés. Ils seront utilisés pour les infrastructures hospitalières. Avant le recyclage, ces flacons seront désinfectés et leur contenu incinérés* », indique le directeur de la promotion de la santé. Le ministère et ses partenaires déploient en outre des efforts pour l'approvisionnement en réfrigérateurs solaires des zones enclavées, pour une meilleure conservation des vaccins. Le nombre des vacci-nodromes a été multiplié pour se rapprocher autant que faire se peut de la population.

## **ÉCONOMIE - SOCIAL**

### **► Ressources naturelles, foncier**

**18/03 - Refonte du code minier : le taux de redevance minière de 2 % remis en cause.** Il n'a pas permis de contribuer au développement socio-économique de la nation, selon le premier ministre Christian Ntsay. « *Il est temps de procéder à l'amélioration de ce code minier pour que les collectivités territoriales décentralisées impactées par les grands projets miniers et le pays en tirent des retombées économiques positives. La levée du gel d'octroi de permis d'exploitation minière s'ensuivra progressivement* », a-t-il indiqué, tout en pointant du doigt les trois grandes compagnies minières QMM, Ambatovy et Base Toliara. « *On a besoin des grands projets miniers mais il faut que le pays en tire plus d'avantages* », a-t-il enchaîné, à l'occasion de la passation de pouvoir avec le nouveau ministre des mines et ressources stratégiques, Olivier Rakotomalala. Ce dernier a déclaré : « *Soyons bien clair, l'Etat ne va plus accepter ce taux unique qui s'avère très bas, selon une étude de benchmarking réalisée au niveau mondial. En revanche, les discussions entre toutes les parties prenantes vont se poursuivre étant donné que les décisions à prendre concernant le secteur extractif doivent se faire de manière inclusive. Les sujets qui font encore blocage portent notamment sur la fiscalité minière et la délivrance de permis miniers.* » Parlant du secteur aurifère, il précise : « *nous allons relever le défi de procéder à la réouverture de l'exportation de l'or, suspendue depuis septembre, et ce, moyennant diverses conditions. A titre d'illustration, la mise en place des mesures sur le rapatriement de devises et de la traçabilité de ce métal précieux et l'application d'une nouvelle valeur de référence suivant l'évolution du*

*cours mondial, s'impose. Il en est de même pour la réouverture de l'exportation des pierres fines et des pierres précieuses. » Des mesures d'encadrement seront prises pour les petites mines. « Des cahiers de charges leur seront soumis étant donné qu'on parle ici d'une ressource non renouvelable », a conclu le ministre. Sept tonnes d'or sont perdues par an à cause du trafic, a-t-il estimé.*

**04/03 - A la recherche d'alternatives à l'Accord de pêche avec l'UE.** L'accord de pêche entre Madagascar et l'UE est suspendu depuis trois ans. Malgré quatre tours de négociations, chacun campe sur ses positions, en l'occurrence sur le montant de compensations financières à verser à Madagascar, le nombre de bateaux autorisés à pêcher du thon dans la zone exclusive économique et les captures réelles à vérifier par des observateurs à bord des bateaux. Pour *Midi*, Madagascar ne devrait pas se focaliser sur cet accord avec l'UE. D'autres pays peuvent proposer de meilleures offres que l'UE. Des pays comme la Russie ou l'Australie pourraient être intéressés.

**13/03 - Madagascar se dote de sept vedettes rapides supplémentaires dans le cadre de la lutte contre la pêche illégale non déclarée et non réglementée.** Paubert Mahatante Tsimanaoraty, ministre de la pêche et de l'économie bleue, a effectué une visite du chantier où les vedettes sont en construction. Elles devraient notamment être envoyées à Nosy Be, Maintirano, Morondava, Toliara et Maroantsetra. La perte générée par ces « vols en haute mer » serait de 16 millions de dollars par an pour Madagascar, selon les estimations d'un organisme international. La construction de ces embarcations s'inscrit dans le cadre du projet Swiofish 2, financé par la Banque mondiale (programme d'amélioration de la gouvernance dans le secteur pêche).

**04/03 - La tortue Radiata, espèce emblématique de Madagascar, risque de disparaître d'ici 2050** selon l'UICN, en raison des trafics, alimentés par la corruption. De 2008 à 2021, plus de 21 000 tortues endémiques ont été saisies lors de tentatives de trafic illégal.

**09/03 - Cinq des quinze fokontany de la commune de Ranopiso, district de Tolagnaro, sont concernés par l'exploitation illégale de mica, rapporte Transparency International Initiative Madagascar (TI-IM).** La majorité des acteurs locaux ne sont pas formalisés. Le circuit d'exploitation et de collecte du mica fonctionne à travers un système illégal et corrompu. La commune ne perçoit pas de ristournes. Dans une démarche de plaidoyer dans le cadre du projet « *Saving Lives phase 3* » qui plaide pour des extractions artisanales à petite échelle responsables et pour une transparence du secteur minier, l'équipe de TI-IM a rencontré les responsables communaux, les artisans mineurs, les collecteurs et les peseurs de la commune.

**15/03 - La flambée des cours du nickel, consécutive à la crise ukrainienne, booste le secteur minier malgache.** Les cours ont bondi et pulvérisent les records historiques ; ils atteignent 100 000 dollars la tonne, contre 20 000 en début d'année. La forte hausse du prix du nickel depuis le début du conflit en raison de l'importance de la Russie dans la production de ce métal a déclenché un mouvement de liquidations forcées et de ventes à découvert. Cette envolée des cours mondiaux constitue une aubaine pour le secteur minier malgache, grâce aux exportations réalisées par Ambatovy qui a réalisé en mai 2021 un premier envoi de 280 tonnes après la fin de l'état d'urgence sanitaire. Les engagements internationaux en faveur de la transition énergétique devraient en outre booster les investissements pour l'exploitation de minerais entrant, comme le graphite et le cobalt, dans la fabrication des batteries des véhicules électriques. Les exploitations de graphite de Vatomina et de Sahamamy devraient produire 30 000 tonnes en 2022 et celle de Molo, avec une réserve estimée à 145 millions de tonnes, 17 000 tonnes en 2022.

**08/03 - Litige foncier. La société d'Etat Fanalamanga s'apprêterait à faire arrêter des dizaines de paysans du district de Moramanga, alerte La Vérité.** La menace concerne les membres de l'association paysanne Fitafam ou Fikambanan'ny Tantsaha Faritra Alaotra-Mangoro. Créée en juillet 2017 et présidée par Rodolphe Rasamoeliarisoa, un ancien fonctionnaire du ministère de la pêche, cette entité compte plus de 17 000 membres répartis dans les cinq districts d'Alaotra-Mangoro. Les membres résidant sur la commune de Morarano-Gara s'opposent à un projet de plantation de Paulownia à 10 km du chef-lieu de la commune. La société Paulownia Forest Madagascar (PFM) en partenariat avec Fanalamanga, est en charge de ce projet présidentiel qui touche une superficie de 500 ha compris dans le périmètre de reboisement de Fanalamanga. Les premiers essais nécessitent un domaine d'une cinquantaine d'hectares, à côté d'un site d'expérimentation forestière du Centre national de recherche appliquée au développement rural (Fofifa) des années 70 et 80. Il s'agit d'une zone habitée. Depuis des décennies, les résidents locaux ont procédé à la mise en valeur des terres en y plantant des eucalyptus pour la production de charbon. Les terres qu'ils occupent sont des terrains domaniaux. Fanalamanga en réclame la propriété de droit en vertu de documents établis avant le début du projet de reboisement dans le haut bassin du Mangoro dans les années 70. En décembre, le promoteur du projet est venu occuper le terrain et le travailler sans concertation avec les exploitants ni rencontre avec les autorités locales. Les parcelles reboisées à titre privé par d'anciens employés du Fofifa ont été touchées. Les paysans locaux, soutenus par la Fitafam, ont alerté des organisations de la société civile. Des rencontres ont eu lieu depuis janvier. Au final, les résidents ont pris la décision de s'opposer fermement au projet et demandé

son transfert. Les travaux se poursuivant, les membres de la Fitafam sont venus en masse pour planter des centaines de pieds d'eucalyptus sur des parcelles déjà préparées par PFM. Le président de la Fitafam n'est pas parvenu pas à entrer en relation avec Fanalamanga afin de régler le litige. La société a brandi la menace de faire arrêter les paysans.

**16/03 - Promotion de l'agribusiness.** Le ministère de l'agriculture et l'Economic Development Board of Madagascar (EDBM), en partenariat avec les régions et le projet Pôles Intégrés de croissance et corridors, lance un appel aux investisseurs nationaux et internationaux à manifester leur intérêt pour la mise en œuvre de projets sur des terrains de 100 à plus de 2 000 ha. Un catalogue de terres arables réparties sur tout le territoire, sera proposé à ceux qui seront présélectionnés. Chaque zone d'exploitation bénéficiera d'appuis spécifiques afin de faciliter sa mise en œuvre.

**28/03 - Agri-business : une soixantaine d'opérateurs économiques nationaux et de propriétaires fonciers intéressés,** suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le ministère de l'agriculture et de l'élevage en partenariat avec l'EDBM (Economic Development Board of Madagascar). « *L'objectif consiste à atteindre l'autosuffisance alimentaire tout en développant la création d'emplois pour les jeunes* », a expliqué le ministre, Harifidy Ramilison. Une convention de partenariat sera lancée entre les gouverneurs et les maires des communes concernées ainsi que les investisseurs intéressés et les propriétaires fonciers, sans oublier les jeunes désirant se lancer dans l'entrepreneuriat rural en vue de réaliser des projets de développement de l'agri-business. Les régions potentielles identifiées sont entre autres, Itasy, Bongolava et Analamanga. Le ministère de l'agriculture fournira un appui technique. *L'Express* indique que cette opération vient après le mécontentement exprimé par des agriculteurs, des organisations paysannes et des maires au sujet de la nouvelle loi foncière de 2021 qui aurait comme effet de déposséder les maires de leurs prérogatives en matière de gestion foncière et reprise par l'administration centrale des pouvoirs relatifs à cette gestion.

**28/03 - L'appel aux investisseurs pour pratiquer l'agribusiness apportera-t-il aux malgaches le développement ou les appauvrira-t-il ?** La société civile s'inquiète de l'avenir du foncier malgache et des droits fondamentaux de la population après le vote par l'Assemblée nationale de la loi de 2021 modifiant la loi de 2006 sur les propriétés foncières privées non titrées<sup>7</sup>. Dans une brève dépêche, l'appel à manifestation d'intérêt de projets agricoles a été annoncé au cours de ce mois. Il s'adresse à tout investisseur, national ou international, à manifester son intérêt pour la mise en œuvre des projets d'agribusiness sur des terrains de 100 à plus de 2 000 ha. Le mode d'exploitation retenu serait « *en régie et agrégation* ». Des formules qui soulèvent de nombreuses interrogations. La société civile redoute que ces projets, qualifiés ou non de « *projets présidentiels* », soient déclarés d'utilité publique et fassent l'objet de l'application de la loi de 2021 sur les propriétés privées non titrées, qui stipule que les personnes ne détenant pas de titre ou de certificat foncier dans la zone couverte par le décret de déclaration d'intérêt public ne reçoivent pas d'indemnisation lors de leur expropriation. Des millions de citoyens et de familles propriétaires de terrains occupés et mis en valeur depuis des générations et ne disposant pas de preuve écrite pour diverses raisons, seraient purement et simplement expulsés. Il en irait de même pour les individus et les familles vivant sur des terrains domaniaux ou sur des terrains titrés au nom des colons. Des millions de citoyens perdraient ainsi leurs droits de propriété, perdraient leur logement, leur travail de production agricole, qui est à la fois leur moyen de subsistance pour nourrir leur famille et une source de revenus. Pour la société civile, l'agribusiness ne fournira pas autant d'emplois que l'agriculture familiale paysanne et augmentera l'insécurité alimentaire. Les investisseurs de l'agribusiness ne fourniront pas de la nourriture pour que Madagascar devienne autosuffisant mais produiront en priorité ce qui leur rapportera le maximum de profit, notamment des produits destinés à l'exportation. La majorité des paysans qui possèdent des terres risquent d'être transformés en salariés des entreprises de l'agri-business, une forme de retour au colonialisme.

**16/03 - La région Atsinanana particulièrement affectée par la corruption dans le secteur foncier.** Un Centre d'assistance juridique et d'action citoyenne (CAJAC) a été mis en place par Transparency International Initiative Madagascar pour offrir un meilleur accompagnement de la population dans ses démarches juridiques.

## ► Saison cyclonique

**02/03 - Après deux cyclones, des communautés de Mananjary sont privées d'accès aux soins, s'alarme Médecins sans Frontières<sup>8</sup>.** Entre le 5 et le 22 février, les cyclones Batsirai et Emnati ont balayé la côte Est,

<sup>7</sup> <https://terresmalgaches.info/newsletter/article/newsletter-173-l-appel-aux-investisseurs-pour-pratiquer-l-agribusiness>  
Blog Justmad - <https://p4.storage.canalblog.com/44/15/448497/130971142.pdf>

<sup>8</sup> <https://www.msf.fr/actualites/madagascar-apres-deux-cyclones-des-communautes-de-mananjary-privees-d-acces-aux-soins>

entraînant la destruction de nombreux centres de santé. Plus de 150 000 personnes sont actuellement sinistrées. Sur place, les équipes d'urgence de MSF peinent à se rendre dans certaines zones rurales isolées où les communautés ont un accès très limité aux soins et aux services de base. Des zones reculées sont encore privées de toute assistance humanitaire et les télécommunications sont encore défectueuses dans de nombreux endroits. Dans le district de Mananjary, l'accès à l'eau, à la nourriture et aux services de base était déjà précaire bien avant ces deux catastrophes mais la destruction des centres de santé et la détérioration des axes routiers ne font qu'isoler davantage certaines localités.

**02/03 - Madagascar reçoit 10 millions de dollars de la mutuelle panafricaine de gestion des risques, African Risk Capacity.** Membre de cette mutuelle depuis 2014, Madagascar bénéficie ainsi de cette indemnité d'assurance pour lui permettre de « *répondre aux impacts du cyclone Batsirai* » qui a lourdement touché les régions et les districts de la partie Sud. Christian Ntsay a expliqué que les fonds seront utilisés pour le financement des aides d'urgence. Le groupe African Risk Capacity évalue à plus de 2,7 milliards de dollars les pertes économiques de Madagascar après le passage de Batsirai.

**04/03 - Plus de 300 000 personnes ont besoin urgemment d'assistance alimentaire suite au passage des cyclones Batsirai et Emnati.** Pour y répondre, l'Union européenne a initié son premier vol humanitaire « *EU Humanitarian Aid Flight* » dans les régions touchées par ces deux catastrophes. Faisant, quatre fois par semaine la liaison entre la capitale et les districts de Manakara, Mananjary et Farafangana, ces vols sont financés par la direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes et sont gérés par le PAM via le service humanitaire aérien des Nations unies.

**10/03 - Une nouvelle tempête, Gombé, et une montée des eaux dans plusieurs régions<sup>99</sup>.** C'est la cinquième intempérie à frapper le pays en un mois et demi. Si les vents ont été relativement faibles, la tempête a provoqué de nombreuses montées des eaux dans les régions qu'elle a traversées. Des rivières qui sont sorties de leurs lits et ont inondé les maisons des zones basses situées dans le nord de la région Analanjirofo. Dans la région Sava, productrice de vanille, les plantations semblent intactes mais l'inquiétude est grande pour les cultures de riz. L'évaluation des dégâts est en cours, indique le Bureau national de gestion des risques et des catastrophes, qui confirme que les montées des eaux sont importantes, notamment dans le district de Maroantsetra. Les nombreuses intempéries qui ont frappé la Grande Ile (deux tempêtes et deux cyclones) depuis le mois de janvier ont fait près de 200 morts et des centaines de milliers de sinistrés.

**12/03 - Plus de 200 morts et 460 000 sinistrés en moins de deux mois suite du passage de la tempête Ana, des cyclones Batsirai et Emnati, et des tempêtes Dumako et Gombé** relèvent les médias réunionnais. Le défi de la reconstruction est immense alors que le pays est confronté à une importante croissance démographique et aux effets toujours plus dévastateurs du changement climatique. Un plan de redressement régional visant à remettre à flot les régions touchées a été adopté en conseil des ministres. L'État prendra à sa charge la TVA des intrants destinés à la reconstruction des bâtiments détruits. Au-delà des aides d'urgence se pose le problème de la mobilisation du fonds destiné à financer l'adaptation des pays en développement aux changements climatiques. Il faudra en effet reconstruire tout en protégeant la population de la menace des cyclones. Un défi considérable pour Madagascar qui doit en même temps gérer une importante croissance démographique. D'environ 27 millions aujourd'hui, sa population pourrait atteindre plus de 50 millions en 2050, soit un doublement en moins de 30 ans. Une population qu'il faudra nourrir, loger, éduquer et soigner...

**16/03 - Un plan d'aide aux sinistrés a été élaboré par la Croix Rouge pour leur relèvement après les intempéries.** Les évaluations menées par la Croix-Rouge malgache (CRM) et la FICR ont permis d'identifier les domaines prioritaires pour le relèvement des sinistrés : la santé, l'eau, l'habitat, l'hygiène et l'assainissement, les moyens de subsistance et les besoins fondamentaux. Les priorités d'intervention pour les prochains mois ont également été définies. Il s'agit de la réduction des risques et des catastrophes, la protection, le genre et l'inclusion. La CRM prévoit de venir en aide à plus de 50 000 personnes, de fournir des abris d'urgence et des habitats à 15 000 personnes.

**31/03 - Réhabilitation post-Batsirai : près de 300 à 400 millions de dollars à trouver.** Les catastrophes telles que les cyclones augmentant en nombre et en puissance, le pays a grandement besoin de ressources financières fiables et pérennes afin de renforcer la résilience et faire face à ces événements extrêmes. Une situation à laquelle le gouvernement, via la Cellule de prévention et de gestion des urgences (CPGU) et le ministère des finances entendent remédier grâce à l'élaboration d'une stratégie de financement de la gestion des risques et des catastrophes. Pour le cas du relèvement post-Batsirai par exemple, le besoin de financement serait actuellement trois à quatre fois supérieur à l'estimation faite qui était de l'ordre de 100 millions de dollars.

<sup>99</sup> RFI - Madagascar – Quelle résilience après le passage d'un cyclone – Vidéo – 15-26 - <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220309-madagascar-une-nouvelle-temp%C3%AAtre-et-une-mont%C3%A9e-des-eaux-dans-plusieurs-r%C3%A9gions-du-pays#> =

## ► Environnement, aménagements

**02/03 - 6ème rapport du GIEC - Madagascar victime d'une « injustice climatique », selon un communiqué du WWF** qui attire l'attention sur ce rapport qualifié de « véritable appel de détresse », notamment pour les régions les plus pauvres du monde, à l'instar de Madagascar. La Grande Ile, comme tant d'autres pays, est en proie à une grande vulnérabilité face aux impacts du changement climatique. La proportion de décès liés aux inondations, aux sécheresses et aux tempêtes y seraient quinze fois plus élevées que dans les pays développés. « *Au cours de la dernière décennie, alors que les modèles climatiques dans le sud de l'océan Indien ont changé, des régions de Madagascar peu habituées aux tempêtes ont été prises au dépourvu* », selon les experts.

**04/03 - « Suspicion de pollution des eaux issues de l'exploitation de QMM », selon la société civile<sup>10</sup>.** Un incident se serait produit le 10 février selon les uns, le 17 février selon les autres. Il s'agissait-il d'un écroulement de la berme, sorte de barrage qui empêche la fuite des eaux usées du bassin minier, ou d'une fuite dans le pipeline qui transporte les déchets de l'exploitation d'ilménite. Les investigations permettront de vérifier si des produits de rejet du traitement des sables minéralisés se sont déversés dans l'eau des rivières que consomment les communautés riveraines du site. La société civile déplore et condamne l'absence d'actions entreprises par la société pendant toute la semaine, après un échange des représentants de QMM avec les communautés le 19 février. Les études approfondies annoncées par les ministres de la santé et de l'eau, de passage à Tolagnaro, risquent de prendre plusieurs mois. Les organisations de la société civile demandent aux autorités de prendre des mesures urgentes pour fournir de l'eau potable aux habitants et pour éviter la consommation de l'eau encore plus polluée que d'habitude par les familles riveraines. En 2020, une étude avait démontré qu'en l'absence d'infrastructures hydrauliques, la majorité des villageois des communes adjacentes à la mine tirent leur eau potable et domestique directement des rivières et des lacs à côté de la mine. Ces cours d'eau sont en aval de la mine et peuvent recevoir ses eaux de rejet. Le lac local situé à côté de la mine a également été exposé à une brèche. Les résidus miniers ont empiété sur le lac local et augmenté le risque de contamination. De multiples études menées par des experts internationaux ont confirmé des niveaux élevés d'uranium et de plomb dans les eaux autour de QMM, 50 et 40 fois respectivement supérieurs aux directives de l'OMS sur l'eau potable. QMM a reconnu que ses eaux de mine contiennent des dépassements de cadmium et d'aluminium, au-dessus de la limite de rejet légale

**10/03 - Problème de potabilité de l'eau Tolagnaro : les investigations menées par QMM connues fin mars, annonce Midi.** Suite aux dénonciations de la société civile, la compagnie minière a fait appel aux services d'Intersafe, expert indépendant dans l'analyse d'incidents pour venir en renfort de son équipe d'enquête locale. « *La prise d'échantillons s'est tenue en présence des régulateurs et de la société civile. Les analyses seront faites par deux laboratoires, celui de QMM et un autre choisi par le régulateur pour renforcer la crédibilité du processus. Les investigations en cours suivent un planning détaillé comprenant 8 étapes reconnues dans le domaine de l'investigation industrielle, et devrait se conclure d'ici la fin mars, sauf difficulté particulière liée aux intempéries. QMM communiquera en toute transparence, aux parties prenantes, les informations au fur et à mesure des investigations et prévoit, lorsqu'elles seront terminées, plusieurs séances de restitution formelle auprès des communautés et des autorités pour présenter les conclusions des recherches. Si un lien de cause à effet était identifié entre les épisodes ponctuels de trouble de l'eau signalés récemment et les opérations minières, QMM s'engage à présenter un plan de remédiation* », selon ses dires. QMM admet en outre que le passage récent des cyclones a mis sous pression son système de gestion des eaux, amenant à une saturation des bassins de rétention. Un relâchement ponctuel d'eau a été opéré, « *suivant le cadre légal régissant nos activités* », affirme la compagnie.

**10/03 - Risque de déversement d'eau radioactive sur le site de QMM : une contre-expertise ANDEA (Autorité Nationale de l'Eau et de l'Assainissement) et INSTN (Institut National des Sciences et Technologies Nucléaires) a été décidée** car s'agissant des émissions radioactives, QMM et les organisations de la société civile qui ont effectué des études ont fait état de résultats contradictoires. La responsabilité de la société pourrait être engagée en cas d'impacts environnementaux radiologiques nés des déversements des eaux usées issus de l'exploitation des sables minéralisés. Le gouvernement entend appliquer le principe « *pollueur-payeur* » si les résultats de sa contre-expertise venaient à confirmer l'existence d'une pollution aux éléments radioactifs des ressources en eaux de la population. Le gouvernement pourrait alors opter pour un

<sup>10</sup> Cf. Blog Justmad - <https://p5.storage.canalblog.com/59/50/448497/130829906.pdf>  
<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220306-%C3%A0-madagascar-des-habitants-contraints-de-boire-une-eau-de-rivi%C3%A8re-potentielle-ment-pollu%C3%A9e#> =

Malina – Enquête - Santé publique : Rejets d'eaux minières, une menace pour la qualité de l'eau dans l'Anosy ? [https://www.malina.mg/fr/ambaravano\\_anosy/](https://www.malina.mg/fr/ambaravano_anosy/)

« scellé administratif ». « Cela signifie qu'on interdirait à la société de rejeter ses eaux usées et qu'on l'obligerait à mettre en place un système de traitement de ses eaux avant leur relâchement », a indiqué le ministre de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Par ailleurs, et compte tenu des inquiétudes de la population, la société aurait accepté de procéder à l'approvisionnement en eaux des zones situées aux alentours de son site d'exploitation. Un délai de 60 jours est prévu pour cette contre-expertise.

**14/03 - Suspicion de contamination des ressources en eau : la région Anosy interdit la pêche autour du site d'exploitation de QMM.** La société a procédé le 8 mars au relâchement d'eau de son site minier dans la rivière de Mandromondromotra. Un relâchement qui a aurait reçu l'aval de l'Autorité nationale de l'eau et de l'assainissement (ANDEA). Dans une vidéo publiée sur la page *Facebook* de la région Anosy, la gouverneure, Jocelyn Raharimbola, annonce l'observation de « poissons morts et d'autres animaux aquatiques du côté du seuil de versoir du site d'exploitation de la société et sur la plage de Manàkana ». Un constat effectué suite à l'interpellation de la population et des ministères concernés, a-t-on avancé. Des poissons morts auraient été collectés par la population pour les vendre sur les marchés locaux. « Les précipitations des dernières semaines ont mis sous pression le système de gestion des eaux de QMM amenant à une saturation des bassins de rétention. Pour éviter tout incident non contrôlé, QMM effectue un relâchement ponctuel d'eau. Aucun impact tel que la toxicité aiguë pour les poissons n'est attendu de ce relâchement contrôlé. Aucune anomalie n'a été détectée », explique la compagnie. Un cas similaire s'était déjà produit en 2019 mais les résultats des analyses n'avaient pas été révélés.

**Transparency International Initiative Madagascar (TI-IM) a confirmé la présence des « poissons sans vie gisant sur les bords du lac d'Ambavarano non loin du seuil déversoir mis en place par Rio Tinto/QMM. »** Les organisations de la société civile exhortent les autorités et QMM Rio Tinto à faire preuve de respect et de sens des responsabilités vis-à-vis des citoyens des localités riveraines du site et à entreprendre en urgence des actions concrètes d'approvisionnement en eau potable pour préserver la santé de la population. Elles invitent l'Etat à prendre des mesures conservatoires pour s'assurer que tout risque d'aggravation de la contamination découlant des opérations de QMM soit écarté en attendant les vérifications et expertises qui s'imposent.

**De multiples études menées par des experts internationaux ont confirmé des niveaux élevés d'uranium et de plomb dans les eaux autour de QMM, 50 et 40 fois respectivement supérieurs aux directives de l'OMS sur l'eau potable.** Par ailleurs, en 2021, QMM a publié ses données de suivi des rejets d'eau et a reconnu que ses eaux de mine contiennent des dépassements de cadmium et d'aluminium, au-dessus de la limite de rejet légale accordée par la réglementation malgache.

**16/03 - Les autorités ont décidé que QMM devra assurer l'approvisionnement en eau potable des communautés concernées par l'incident.** La société se voit aussi attribuer la tâche d'assurer leur assistance alimentaire. Les autorités ont exigé de QMM qu'elle mette à disposition des matériels et des équipements logistiques afin de mener à bien les travaux d'investigation.

**16/03 - Transparency International et la Coalition « Publiez ce que vous payez » (PCQVP) demandent la transparence totale quant aux résultats des analyses effectuées par l'Etat et QMM.** Ils exigent également le renforcement de l'accès à l'information des communautés locales face aux opérations de QMM et le contrôle régulier des activités de pêche pendant les périodes sensibles, afin d'éviter toute vente de poissons impropres à la consommation, assorti du renforcement de la communication auprès des habitants. Enfin, TI-IM et PCQVP demandent la prise de mesures réalistes, efficaces et applicables pour éviter ces incidents à l'avenir et remédier rapidement aux impacts sociaux et environnementaux des incidents actuels.

**31/03 - Rio Tinto QMM : le relâchement d'eau se poursuit. La compagnie minière tient à rassurer la population :** « Compte tenu des volumes d'eau accumulés sur le site suite au passage des cyclones Batsirai et Emnati en février 2022 dans la région, une opération de relâchement d'eau est conduite depuis le 8 mars, en étroite concertation avec les autorités locales et le régulateur. Cette intervention exceptionnelle et ponctuelle, parfaitement maîtrisée depuis 2015, permet de préserver les eaux de la rivière Mandromondromotra, affluent du lac Ambavarano, ainsi que tout l'environnement du site. Les équipes de surveillance de l'environnement de QMM poursuivent les prises d'échantillons, sous la supervision des régulateurs, des communautés et des représentants de la société civile. Celles-ci confirment la faible probabilité d'impact sur le milieu récepteur. Outre les équipes internes de QMM, les laboratoires agréés et indépendants effectuent des contrôles quotidiens des relâchements depuis le 8 mars ». Des travaux de construction d'infrastructures d'adduction d'eau potable doivent être achevés pour la fin du premier semestre au profit des communautés environnantes de la mine. 2 millions de dollars sont consacrés à la construction d'une station de traitement des eaux qui sera fonctionnelle au 2e semestre, indique-t-on. Les résultats des analyses de la qualité de l'eau menées par les autorités suite à l'incident survenu début mars devaient être connus à la fin de ce mois.

**05/03 - Grands investissements - Un projet « Dubaï » dans l'Atsimo Andrefana. Présentation dithyrambique par le ministre du tourisme, Joël Randriamandranto.** Près de 450 ha seront aménagés pour accueillir une zone touristique au sud de Toliara. « *Des hôtels de toutes catégories, de deux à cinq étoiles, des villas, un terrain de golf, des restaurants, des night clubs, des centres commerciaux, des centres de loisirs, seront installés entre Anakao et Beheloke. C'est une nouvelle ville qui fera la promotion du tourisme balnéaire. Et en tant que ville, les infrastructures sociales de base y seront présentes, telles que les hôpitaux, des cliniques, des écoles, des banques et des bureaux de change* », explique le ministre qui a pris en exemple Dubaï, « *un endroit déserté devenue une des plus belles villes du monde* », écrit *L'Express*. Un aéroport sera construit et une marina créée. Les investissements seront entièrement privés, L'Etat ne sera que le facilitateur. Ce projet est né de la promotion de l'appel à investisseurs dénommée « *Wave Madagascar* » organisée en 2019. La sensibilisation des communautés concernées par le projet ne commencera qu'après acceptation du projet par les notables et autorités locales, précise-t-on.

**11/03 - 200 km de câbles fibres optiques seront déployés pour raccorder les ministères et les organismes publics dans la capitale, a annoncé le ministre du développement numérique, Tahina Razafindramalo.** La mise en place de ce réseau sera confiée à la société Huawei. Un appel d'offres sera lancé aux opérateurs locaux pour son exploitation. Huawei va également collaborer avec le ministère pour la mise en place du premier *datacenter* de l'Etat. Il hébergera toutes les applications d'e-gouvernance et permettra de rendre plus efficace le traitement des dossiers dans les services publics. Par ricochet, il limitera les risques de corruption, selon le ministre. Le géant chinois devient ainsi un partenaire incontournable. Au mois de février, plus de 1 500 caméras de surveillance ont été installées et plus de 1 500 smartphones ont été remis à la police municipale, ainsi que deux drones. Une quarantaine de techniciens malgaches suivent actuellement des formations pour la mise en place de l'e-gouvernance de dans le cadre de ce projet.

**14/03 - Le projet de mise en place d'un téléphérique à Antananarivo semble être étouffé dans l'œuf depuis la fuite d'une note de l'Office National de l'Environnement (ONE) sur les réseaux sociaux,** selon *La Gazette*. Le note fait part des inquiétudes de l'organisme chargé de délivrer les permis environnementaux concernant les emplacements prévus pour l'implantation des pylônes. « *Un projet qui mise sur le 'werawera' ou 'm'as-tu vu' pour faire croire que Madagascar progresse économiquement*, écrit le quotidien. *Quitte à s'en-detter auprès de la France, mieux vaut investir dans des projets d'utilité publique et non sur le bling-bling.* »

**16/03 - Andry Rajoelina annonce que le plan de redressement national prévoit la mise en place d'un parc solaire dans les districts touchés par les cyclones,** surtout dans la partie Sud. L'objectif est de fournir de l'électricité à moindre coût, voire gratuitement, au niveau de ces localités.

**25/03 - Projet de ville nouvelle Tanamasoandro. Les habitants d'Imerintsiatosika et des communes avoisinantes manifestent leur opposition à la réalisation de ce projet présidentiel.** Les propriétaires concernées affirment vouloir s'opposer aux expropriations et regrettent l'absence de concertation. Le projet s'étalerait sur 1 200 ha (dont seulement 400 ha de trains domaniaux) et des expropriations sont en vue ou auraient même été engagées, discrètement. La plupart des propriétaires dont les terrains sont touchés vivent de l'agriculture et de l'élevage. Le projet va les priver de gagne-pain, sans contrepartie sérieuse, redoute le maire, Parisoa Andriambolanarivo. *La Gazette* rappelle que le projet Tanamasoandro, qui devrait voir la naissance de bureaux administratifs, d'un hôtel cinq étoiles de 60 étages, de salles de cinéma, de complexes sportifs...était prévu à Ambohitrimanjaka, dans la banlieue de la capitale. Après les vives contestations des habitants, le vice-ministre en charge des nouvelles villes et de l'habitat a renoncé à ce site et a choisi en 2020 un nouveau lieu d'implantation, à Imerintsiatosika, situé à une trentaine de kilomètres. Près de deux ans se sont écoulés et la pose de la première pierre n'a pas encore eu lieu. Le quotidien doute que le projet puisse voir le jour avant la fin du mandat présidentiel.

**28/03 - Selon Midi une superficie de 550 ha est déjà disponible après des lettres de consentement signées par des propriétaires.** Une enveloppe de 20 milliards Ar a été prévue pour une première vague de compensations. Le projet avance, affirme le secrétaire d'Etat chargé des nouvelles villes et de l'habitat et ce en dépit du blocage du maire de Tsimahabeomby et de quelques propriétaires fonciers. « *Le secrétaire d'Etat a toujours été à l'écoute. Il a même amendé le plan initial pour préserver et sauvegarder les lieux culturels ainsi que les zones d'activité* », soutient-il.

## ► Economie – Social

**01/03 - L'exploitation du chrome à Brieville par Kraoma SA est à l'arrêt depuis juillet 2019.** Son siège social à Ampetiloha a fermé et son directeur général, Nirina Rakotomanantsoa, est injoignable. Les salaires impayés de ces trois années de blocage équivalent à 21 mois d'arriérés. La filière aurifère serait-elle la solution pour sortir Kraoma SA de l'impasse ? Cette proposition a été avancée par des cadres de la société mais laissée sans suite par les autorités, alors que Kraoma SA possède des périmètres à Betsiaka dans le district d'Ambilobe et à Beanana, du côté de Maevatanana, où sont présentes des firmes étrangères avec leurs

propres orpailleurs. Pour mémoire, un partenariat avec les russes de Ferrum Mining avait été conclu par les cadres du parti HVM. Avec à la clé des dettes évaluées à 39 milliards Ar et des pertes d'exploitation d'environ 55 milliards Ar. Les amodiations du contrat initial n'ont pas permis de les retenir. Contre toute attente, ils ont plié bagages sans se soucier du devenir cette société d'État. Ferrum Mining a toujours suscité la méfiance de la partie malgache. Selon un document de l'administration russe, la société ne possède que 10 000 roubles de capital, soit 139 euros. Et sa directrice générale, qui n'est jamais venue à Madagascar, avait ses bureaux dans un immeuble modeste de Saint-Pétersbourg

**04/03 - Réouverture des frontières le 5 mars : les conditions imposées aux compagnies par le ministère des transports sont désavouées par les opérateurs.** L'objectif annoncé est de prévenir une reprise de la propagation du Covid-19 et l'arrivée des cas importés. Seules les compagnies étrangères remplissant ces conditions pourront acheminer des passagers à Madagascar. Pour Aina Raveloson, présidente de la confédération du tourisme, ces mesures seraient surtout destinées à prévenir l'exportation illicite des richesses naturelles comme l'or ou les espèces protégées comme les tortues. Parmi les mesures imposées : l'interdiction des valises à roulettes et la fouille des passagers à trois reprises, avant le vol, pendant et à leur arrivée. Le transport des lingots d'or est jugé facilité par l'utilisation des valises à roulettes. « *Si l'or malagasy sort de Madagascar, ce sont les responsables qui ne font pas convenablement leur travail* » a réagi Thierry Rajaona, président du GEM.

Les ordinateurs portables et les tablettes devaient également être envoyés en soute, en contradiction avec la réglementation de l'OACI.

« *Nous sommes vraiment inquiets, choqués et scandalisés par les mesures que l'État souhaite mettre en place pour conditionner cette réouverture, affirme Aina Raveloson. On prend en otage 99 % de l'économie pour essayer d'arrêter 1 % de trafiquants. Aujourd'hui, nous sommes limités à deux ou trois compagnies aériennes. Nous avons aussi espéré que dans le cadre de cette réouverture, les mesures sanitaires seraient allégées comme l'a fait le reste du monde. Mais ce n'est pas le cas et ça, c'est vraiment un frein pour le développement économique. Nous accumulons de plus en plus de retard.* » La lutte contre les trafics de ressources minières devrait être assumée par les douanes et autres institutions étatiques et non par les compagnies aériennes, soulignent les opérateurs économiques. Ils demandent aux autorités de permettre aux compagnies qui opéraient avant la pandémie de desservir à nouveau Madagascar. « *Les échanges avec le continent africain ont pris de plus en plus d'ampleur ces dernières années, insiste Aina Raveloson. On ne peut pas se permettre aujourd'hui de rester coupés de cette partie du monde.* »

**Les dispositions sur les ordinateurs portables et les tablettes ont été abrogées.** Le ministre du tourisme, Joël Randriamandranto, a eu le dernier mot sur son collègue Tinoka Roberto Raharoarilala, ministre des transports. Joël Randriamandranto confirme cependant le fait que les bagages à main constituent un moyen privilégié pour exporter illicitement les richesses du pays. Les mesures de fouille seront donc renforcées.

**30/03 - Secteur du tourisme : la population de Sainte-Marie crie au secours.** Cela fait trois saisons que les opérateurs économiques qui misent sur les touristes étrangers n'ont pratiquement aucune activité génératrice de revenu. Un paradis devenu un désert ! C'est ainsi que les opérateurs économiques de Sainte-Marie décrivent la situation dans laquelle cette île se trouve aujourd'hui. « *Il est impératif que les autorités saisissent l'importance d'ouvrir les frontières rapidement. Les jours passent, puis deviennent des semaines... et le secteur du tourisme (censé être un levier de développement) se meurt car cette année s'annonce comme morte si rien n'est engagé rapidement* », déclarent les représentants des opérateurs économiques de Sainte-Marie.

**A Nosy-Be, la situation reste tendue,** malgré l'annonce de la réouverture de l'aéroport international depuis quelques semaines et toujours non effective. Les opérateurs touristiques et les compagnies aériennes qui desservent Nosy-Be se sont investis en vain depuis novembre 2021 dans une série d'actions pour lutter contre l'épidémie de Covid-19. Depuis octobre 2020, plusieurs hôtels ont dû mettre la clé sous la porte. « *Manquer cette saison, pour la troisième année consécutive, signifierait l'effondrement de tous les opérateurs, grands et petits* », lance l'Office du tourisme. Depuis la réouverture des frontières, seuls 10 % des voyageurs venant à Madagascar sont des touristes. Les opérateurs demandent que le ciel malgache soit ouvert à toutes les compagnies internationales et ne soit plus le monopole de certaines, que le confinement des passagers à l'arrivée soit supprimé et que soient définitivement abrogées les mesures adoptées contraires aux règles de l'OACI (interdiction des bagages à roulettes pour lutter contre les trafics, des ordinateurs et tablettes en cabine...)

**31/03 - Le conseil des ministres décide la réouverture des frontières.** La cadence des vols desservant Madagascar devrait sensiblement augmenter dans les prochaines semaines, avec pour objectif de faire baisser le coût des billets. L'exécutif donne son feu vert pour le retour de Turkish Airlines pour rallier Antananarivo et la Turquie, ou encore, Antananarivo et Paris, en passant par la Turquie. Les aéroports de Toamasina, Nosy Be, Mahajanga et Antsiranana vont également reprendre du service pour les vols internationaux. Les vols entre Antananarivo et Maurice vont reprendre également. Des négociations pour un retour d'Ethiopian Airlines parmi les flottes qui desservent Madagascar sont en cours. Une des conditions est que la compagnie éthio-

pienne accepte les dispositions de lutte contre les trafics de ressource naturelle édictées par l'État. Les réseaux de trafiquants privilégient en effet les vols d'Ethiopian Airlines pour se rendre à Dubaï, principale destination des métaux précieux exportés illégalement de la Grande île. Un accord sur la lutte contre les exportations illicites des ressources naturelles est également une des conditions pour la reprise des vols entre Madagascar et l'Afrique du Sud. Sur le plan sanitaire, par ailleurs, l'exécutif décide de lever la mesure imposant le confinement à l'arrivée des voyageurs venant de l'extérieur.

**10/03 - En raison de la conjoncture internationale, le blocage du prix des carburants ne pourra pas être maintenu.** L'État avait pris la décision, il y a trois ans, de bloquer le prix des carburants. Il a réussi à le faire admettre par les pétroliers, qui l'ont accepté malgré une perte de revenus. Dans le contexte international actuel, leur position est intenable et ils risquent de ne plus pouvoir importer les quantités nécessaires, faute d'une trésorerie suffisante. La notion de vérité des prix est évoquée avec de plus en plus d'insistance. La hausse des prix à la pompe est inéluctable et elle aura de graves répercussions sur le niveau général des prix qui seront engagés dans une spirale inflationniste de tous les dangers pour la paix sociale.

**18/03 - La distribution électrique sera libéralisée, a décidé le conseil de ministres.** Le syndicat des employés de la Jirama (SEMM) a vivement réagi à cette annonce. « *Nous nous opposons catégoriquement à cette forme de privatisation de la société d'Etat en charge de la production d'eau et d'électricité* », a déclaré Tiana Razafindrakoto, président du syndicat, pour qui la gestion de toutes les infrastructures existantes appartenant à la Jirama ne devrait pas être confiée à un acteur privé.

**23/03 - « Madagascar est classé au 5e rang des pays le plus pauvre au monde »,** titre *La Gazette*. Selon les données publiées par le FMI, le pays réalise un PIB de 531 dollars par habitant. En comparaison, le PIB par habitant de la France s'élève à 49 752 dollars. A part l'impact de la pandémie qui a contribué à cette brusque chute du PIB, les catastrophes naturelles successives subies par la Grande Ile en sont aussi l'une des causes.

**25/03 - Le ministère du commerce annonce des recettes en devise de 600 millions de dollars pour l'exportation d'environ 2 400 tonnes de vanille lors de la récolte 2021-2022.** Les Etats-Unis, le Canada, la France et l'Allemagne sont les principaux pays importateurs.

**25/03 - Les exportations de biens ont progressé de 37,5 % en 2021 par rapport à 2020,** notamment avec la reprise des envois de nickel et de cobalt, selon une note de la Banky foiben'i Madagasikara.

**02/03 - Nouvelles manifestations à l'Ecole supérieure polytechnique d'Antananarivo à Vontovorona : les étudiants dispersés à coups de gaz lacrymogène.** Ils revendiquent le paiement de quatre mois de bourses d'études et d'équipements et la construction de nouveaux logements, ainsi que la mise en place d'une centrale autonome pour éviter les fréquentes coupures de l'électricité. Le processus de digitalisation des bourses d'études qui est engagé mais a pris du retard, devrait, selon la ministre de l'enseignement supérieur, résoudre les problèmes d'arriérés de versement.

**11/03 - Bongolava, Boeny, Sofia et Diana vont grossir les rangs des régions bénéficiaires du projet « Filets sociaux de sécurité » (FSS) qui couvre déjà 14 régions.** Financé par la Banque mondiale, le projet est coordonné par le ministère de la population et mis en œuvre par le FID. Mis en vigueur depuis février 2016, il vise à soutenir les ménages extrêmement pauvres et à asseoir les bases d'un système de protection sociale. Suite aux effets socio-économiques de la pandémie qui ont amplifié la vulnérabilité et la pauvreté de la population, notamment celle vivant dans les grandes villes, un 3e financement additionnel (FA3) du projet FSS, d'un montant de 150 millions de dollars, est mis en œuvre jusqu'en 2024. Le programme « *Filets sociaux urbains* » (FSU), inscrit dans ce FA3, bénéficiera à 30 000 ménages pauvres et vulnérables affectés par la pandémie à Antananarivo, Fianarantsoa et Toamasina.

**19/03 - L'augmentation des prix des denrées de base de plus en plus pesante pour les ménages.** Très dépendante des importations pour subvenir aux besoins de sa population, la Grande Ile a déjà subi l'inflation liée à la pandémie. Ces derniers jours, dans un contexte de guerre en Ukraine et de dégâts sur le réseau routier liée au passage des cyclones et tempêtes, les prix des produits de première nécessité continuent d'augmenter. « *Une inquiétude générale submerge les consommateurs et les citoyens lambda* », écrit *Tribune*. Une rumeur de hausse imminente du prix du pain a provoqué une vive émotion dans la population. Son prix, denrée devenue presque aussi essentielle que le riz, est bloqué depuis plusieurs années. L'Association professionnelle des boulangers de Madagascar a démenti toute hausse dans l'immédiat mais elle semble inévitable à plus ou moins brève échéance.

Pour l'économiste Rado Ratobisaona, les mesures sociales d'urgence mises en place par l'Etat sont positives à très court terme mais il est temps de mettre en œuvre un plan qui est déjà inscrit dans l'Initiative pour l'Émergence de Madagascar dans le secteur agricole. Par exemple, élargir les terrains à cultiver, faciliter aussi

l'accès aux engrais et aux semences, surtout en matière rizicoles. Il faut aussi allouer des ressources financières pour renforcer les industries existantes dans le secteur manufacturier pour l'huile, les céréales, pour essayer un peu de substituer les importations. Avec la crise engendrée par la pandémie, 1,4 million de Malgaches sont tombés dans l'extrême pauvreté en 2020, selon la Banque mondiale.

**31/03 - Le conseil des ministres autorise un plafonnement temporaire des prix des PPN.** La hausse du fret maritime, la hausse des cours prix du pétrole brut, une baisse de la production mondiale et de fortes répercussions de la crise en Ukraine. Le tout conjugué aux impacts de la crise sanitaire, l'état défectueux des routes, la faible production locale et l'insuffisance de concurrence saine et loyale ont entraîné une attitude spéculative des acteurs locaux et une distorsion des prix sur les marchés. Une concertation aura lieu avec les producteurs et importateurs des filières en situation de monopole en particulier le riz importé, le ciment, le sucre, l'huile alimentaire, le savon, la farine et le gaz butane domestique. Cette première concertation permettra de déterminer la durée de la mesure et de fixer le plafonnement des prix maxima par produit et par région.

**17/03 - Les étudiants de l'école polytechnique de Vontovorona manifestent pour le paiement de leurs bourses.** Deux étudiants ont été appréhendés et des éléments des forces de l'ordre ont été blessés. Les étudiants réclament quatre mois de bourses impayées. « *On nous a promis que les bourses seraient payées à temps après l'activation de la carte E-Poketra. La distribution de la carte s'est déroulée il y a deux semaines. Alors que toutes les procédures ont été effectuées, on n'a pas encore reçu les bourses jusqu'à maintenant* », dénonce l'un d'entre eux. Le maire de la commune voisine a décidé de porter plainte contre les meneurs des manifestations récurrentes de l'école polytechnique.

Les étudiants de l'université d'Ankatso sont descendus à leur tour dans la rue. Après les étudiants de l'université de Fianarantsoa et ceux d'Antananarivo, ce sont ceux de Mahajanga qui sont sortis du campus pour protester contre les arriérés de versement de bourse. Ils ont érigé un barrage à l'entrée de l'enceinte universitaire et y ont brûlé des pneus.

## ► **Coopération, bailleurs de fonds**

**02/03 - Le Japon annonce le lancement de la phase 2 du projet d'extension du port de Toamasina, s'élevant à 411 millions de dollars.** Elle vise à étendre et à moderniser le port afin de tripler sa capacité et d'améliorer la productivité de la manutention d'ici 2026. L'ambassadeur a fait part également du lancement de plusieurs projets dans le domaine des infrastructures routières. Le projet de réhabilitation du système d'irrigation dans le Sud-Ouest du Lac Alaotra a été lancé en novembre. Il vise à fournir un approvisionnement stable en eau d'irrigation. 10 000 hectares seront approvisionnés en eau et 4 300 foyers de paysans en seront les bénéficiaires. Parallèlement, le projet japonais Papriz continue d'aider les paysans à augmenter la productivité rizicole.

**08/03 - Le FMI approuve un second décaissement, d'un montant de 67,5 millions de dollars, au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) mais demande la publication d'un rapport d'audit indépendant des marchés publics liés au Covid-19.** Selon Antoinette Sayeh, directrice générale adjointe et présidente par intérim du conseil d'administration, « *la performance de Madagascar dans le cadre du programme soutenu par le FMI pour le premier semestre 2021 a été globalement satisfaisante* ». Néanmoins, « *des efforts continus sont nécessaires pour faire avancer le programme de lutte contre la corruption et de gouvernance, ainsi que des améliorations de la transparence budgétaire et de la responsabilité des dépenses liées au Covid-19* », insiste-t-elle. D'autres réformes sont attendues de Madagascar dans les prochains mois, portant notamment sur « *l'application effective du cadre juridique anti-corruption, la transition vers un mécanisme automatique de tarification des carburants, ainsi que le développement de filets de sécurité sociale adéquats pour protéger les groupes les plus vulnérables* ». Est également incluse dans les engagements « *l'amélioration de la situation financière de la Jirama et du système de gestion des risques de catastrophe pour faire face aux risques liés au climat* ».

**12/03 - Renouveau de l'Agoa : le secteur privé reçoit l'appui du ministère de l'industrialisation et du commerce. Enjeu : 150 000 emplois générés et des centaines de millions de dollars de recettes en devises.** Madagascar a bénéficié de l'Agoa (African Growth and Opportunity Act) en 2001. Le cycle a été suspendu en 2010 avant de reprendre en 2013 pour s'achever en septembre 2025. En vue de ce renouvellement, le ministre Edgard Razafindravahy a rencontré une délégation du Groupement des entreprises franchises et partenaires (GEFP). Les entreprises ont notamment évoqué les lourdeurs administratives en matière de demande d'agrément et d'extension. Le renouvellement de l'Agoa présente une véritable opportunité à saisir depuis l'exclusion de l'Ethiopie.

**12/03 - L'OIT participera au programme « Better Work Madagascar » qui vise à la création d'emplois décents et de croissance inclusive.** L'objectif consiste à améliorer les conditions de travail afin d'accroître la compétitivité des entreprises. L'OIT est présente à Madagascar à travers quatre projets dont le textile-

habillement et l'amélioration de la productivité des entreprises. La « *main d'œuvre malgache est de qualité supérieure à celle du Bangladesh* », a affirmé le directeur du Bureau de pays de l'OIT, Coffi Dominique Agosso, reçu par le ministre de l'industrialisation et du commerce, Edgard Razafindravahy. « *Une telle qualité mérite d'être rémunérée à sa juste valeur, au lieu d'être qualifiée de main d'œuvre abondante et bon marché. Il faut former les Malgaches pour être une main d'œuvre émergente. Les travailleurs doivent comprendre que plus ils vont vite, plus ils gagnent, plus ils seront compétitifs. Il est temps de rentrer dans l'ère de la compétitivité et de pointe en investissant sur le capital humain* », a recommandé le ministre.

**12/03 - Lutte contre le kere : des exploitations agricoles sur 15 000 ha réalisées dans le Sud, grâce à l'appui de plusieurs partenaires du ministère de l'agriculture, au nombre desquels le PAM.** « *Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan émergence Sud, le développement des filières porteuses comme le sorgho, le maïs, le manioc, le mil ou autres variétés de plantes céréalières, y est promu, étant donné l'adaptabilité de ces cultures, surtout le sorgho, aux conditions climatiques qui prévalent dans cette partie sud de la Grande Ile. Des cultures maraîchères sont en même temps lancées. Une prévision de productions toutes confondues de l'ordre de 17 000 tonnes, est ainsi attendue pour cette campagne 2022* », annonce le ministre. Pasqualina Di Sirio, représentante du PAM, a souligné qu'un programme de transition visant à passer d'une action humanitaire à l'appui des communautés locales à être plus résilientes face aux impacts du changement climatique sera mené. Des formations en matière de stockage et de conservation des produits agricoles sont également en vue. Le PAM s'engage à acheter la production locale.

**15/03 - L'ampleur de la crise dans le Grand Sud est « bouleversante », déclare Cindy McCain, ambassadeur des États-Unis auprès des trois agences des Nations unies pour l'alimentation,** après une visite de deux jours avec l'Usaid dans le Sud, où la moitié de la population est en situation d'insécurité alimentaire après plusieurs années de sécheresse intense. « *J'ai entendu parler de certaines communautés souffrir une catastrophe après l'autre, la sécheresse extrême, les criquets et les cyclones* », a-t-il soutenu. « *L'assistance à la crise dans le Sud reste une priorité absolue pour le gouvernement des États-Unis*, a rappelé la chargée d'affaires américaine Amy Hyatt. *Nous ne soulignerons jamais assez la gravité de la situation. De nombreuses personnes sont dans une situation de vie ou de mort.* »

**24/03 - Les États-Unis lancent un nouveau projet de cinq ans pour renforcer la gouvernance à Madagascar.** La chargée d'affaires américaine, Amy J. Hyatt, ainsi que le gouvernement et le Pnud, ont annoncé ce nouveau projet financé par le gouvernement américain à hauteur de 15,5 millions de dollars, qui renforcera la gouvernance, la justice et la participation citoyenne. Le projet RINDRA est financé à travers l'Usaid et sera mis en œuvre en partenariat avec le Pnud. Le projet a trois objectifs principaux : moderniser le système judiciaire, le rendre accessible aux personnes vulnérables et marginalisées, réduire le nombre de dossiers en instance ; améliorer la capacité de gestion et de gouvernance au niveau communal ; créer des plateformes de réception et de traitement des observations du public, mettre en œuvre une éducation civique, favoriser la participation citoyenne. RINDRA sera mis en œuvre dans 100 communes des régions Analanjirofo, Sava, Atsinanana et Menabe et dans la commune d'Antananarivo et ses environs.

**28/03 - Adduction d'eau potable : un financement de 220 millions de dollars de la Banque mondiale pour deux grands projets de développement du secteur eau à Antananarivo et Antsiranana, ainsi que dans le Sud.** « *Cette enveloppe marque le retour de la Banque mondiale dans le financement des projets relatifs au secteur de l'eau après quinze ans* », indique le ministre de l'eau, Fidiniavo Ravokatra. Les actions à réaliser dans le Sud entrent dans le cadre de la mise en œuvre du projet Mionjo, financé à hauteur de 50 millions sur les 220 millions alloués par la Banque mondiale. Cette enveloppe sera consacrée au financement de l'étude pour la construction d'un pipeline partant de la rivière Mandrare pour approvisionner des localités touchées par la sécheresse, mais aussi à l'amélioration de 370 points d'eau dans cette partie du pays.

**31/03 - La Banque mondiale accorde un financement de 400 millions de dollars pour améliorer la connectivité, la résilience et la gestion des routes principales dans certaines zones rurales, notamment dans le Sud.** Ce financement, qui comprend 200 millions de dollars de crédit et un élément don de 200 millions, s'inscrit dans le cadre du projet « *Connecter Madagascar pour une croissance inclusive* », ainsi que les projets en cours « *Appui à la connectivité des transports* » et « *Développement durable du secteur routier de Madagascar* ». « *Une meilleure connectivité des transports est la clé du développement économique et social de Madagascar. En mettant l'accent sur le Sud, nous espérons que ce projet contribuera à revitaliser le développement de cette région qui a longtemps souffert de l'isolement et des épisodes récurrents de sécheresse* », a déclaré la responsable des opérations de la Banque à Madagascar. Pour la Banque mondiale, la construction des routes est cruciale et leur entretien l'est tout autant pour leur durabilité, d'où l'importance d'institutions indépendantes et bien gérées dans le secteur routier. Le programme d'investissement de la Banque pour les routes et le transport à Madagascar s'élève désormais à 740 millions de dollars.

**10/03 - Un établissement scolaire imprimé en 3D verra bientôt le jour à Fianarantsoa**, selon un communiqué du conseil des ministres. L'établissement sera construit sur un terrain de 1,6 ha sur le campus de l'Ecole de management et d'innovation technologique (EMIT). Pour bénéficier de la mise en place de son projet pilote de construction d'école à partir de fichiers 3D, le gouvernement va travailler avec l'ONG américaine Thinking Huts dont la mission est de promouvoir l'éducation à travers l'utilisation de cette nouvelle technologie. La Fondation 14Trees basée au Malawi assurera sa réalisation. L'impression 3D permet de réduire les délais de construction de plusieurs mois à quelques jours.

-----

### L'actualité vue par le dessinateur Pov



Taux de change au 31/03/22 : 1 euro = 4 489 Ariary

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, Newsmada (Les Nouvelles), La Vérité, La Gazette 2GI, Orange.mg, Madagate, Moov, 2424.mg, Justice Madagascar (Facebook)